



**ÉVALUATION  
DES ACTIONS ET  
DISPOSITIFS  
D'ACCOMPAGNEMENT  
À LA DIFFUSION  
DE RÉSEAU EN SCÈNE  
LANGUEDOC-ROUSSILLON**

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE  
RÉALISÉE PAR  
JOSÉPHINE HUPPERT

**JUIN 2015**



Ce document constitue la synthèse d'étude des actions et dispositifs d'accompagnement à la diffusion mis en place par l'association régionale Réseau en scène Languedoc-Roussillon ces dernières années.

Commanditée par l'association régionale de coordination et d'accompagnement à la diffusion du spectacle vivant, l'étude a été confiée et réalisée par Joséphine Huppert, étudiante en master Direction de projets culturels à Sciences Po Grenoble, dans le cadre d'un stage d'études.

L'étude a été conduite sous la direction d'Yvan Godard et a bénéficié des conseils de Nadège Staebler, Christophe Burdin, des membres associés et qualifiés de l'association, ainsi que de la supervision scientifique d'Emmanuel Négrier (Cepel – CNRS – Université de Montpellier).

L'ensemble des équipes artistiques et des opérateurs culturels de la région ayant participé aux enquêtes et s'étant livré avec générosité et transparence aux exigences de l'enquête sont chaleureusement remerciés.



# SOM MAIRE

<b>1. Introduction</b>	<b>6</b>
1. 1 Définition de l'objet d'étude	
1. 2 Présentation de la méthodologie	
<b>2. Un cœur de projet et un outil professionnel pensés au regard d'un contexte fragilisé</b>	<b>11</b>
2. 1 Le contexte du spectacle vivant : quelques éléments de diagnostics	
2. 2 Le projet de Réseau en scène Languedoc-Roussillon : outiller les professionnels du spectacle vivant	
2. 3 Les outils et la mise en place d'interventions opérationnelles	
<b>3. Éléments de perception sur Réseau en scène Languedoc-Roussillon</b>	<b>16</b>
3.1 Le regard des acteurs sur Réseau en scène Languedoc-Roussillon	
3.2 Le regard des acteurs sur les coopérations réalisées avec Réseau en scène Languedoc-Roussillon	
<b>4. Les actions d'information, de conseil et d'accompagnement</b>	<b>19</b>
4.1 L'accueil et l'information délivrées	
4.2 Les conseils en diffusion et l'expertise artistique	
4.3 La compréhension et la connaissance des missions et des dispositifs d'accompagnement à la diffusion	
4.4 L'adéquation des dispositifs aux esthétiques	
<b>5. La création de rencontres et les dynamiques de réseaux de diffusion</b>	<b>26</b>
5.1 Les rencontres professionnelles thématiques	
5.2 Les rencontres régionales de diffusion artistique	
5.3 L'émergence des réseaux de diffusion et de collectifs structurés sur le territoire	
<b>6. Le renforcement des capacités de diffusion des œuvres créées en Languedoc-Roussillon : l'impact des aides à la diffusion</b>	<b>32</b>
6.1 L'impact sur les parcours de diffusion des œuvres soutenues	
6.2 L'impact sur les programmations des opérateurs culturels régionaux	
6.3 L'impact sur la circulation des œuvres régionales en Languedoc-Roussillon	
6.4 L'impact sur la circulation des œuvres régionales à l'extérieur de la région	
<b>7. L'ouverture à l'Europe : les projets culturels européens</b>	<b>39</b>
7.1 L'outil d'accompagnement Antena Europe	
7.2 Les domaines prioritaires en termes de conseils	
<b>8. Conclusion et ouverture</b>	<b>41</b>



# 1 - INTRODUCTION



## 1.1 - DÉFINITION DE L'OBJET D'ÉTUDE

### › SECTION 1 : LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Outil de développement culturel et outil professionnel dédié à la gestion collective de l'intérêt général dans le spectacle vivant, Réseau en scène Languedoc-Roussillon a mis en place ses premiers dispositifs d'accompagnement à la diffusion en 2006. Depuis cette mise en œuvre d'interventions opérationnelles et ses actions de mise en réseaux, le secteur du spectacle vivant se trouve confronté à un environnement politique, institutionnel, social et économique fragilisé. Les enjeux du secteur se voient en effet soumis aux mutations de l'environnement global.

L'objet de cette étude consiste ici à s'intéresser à l'efficacité des actions et des dispositifs de l'association dans une optique d'analyse des impacts, au regard des objectifs de Réseau en scène Languedoc-Roussillon dans le domaine de l'accompagnement à la diffusion.

L'expression « accompagnement à la diffusion » intègre un éventail d'actions que nous pouvons scinder en quatre grandes fonctions et qui, de près ou de loin, ont pour objectif d'impacter sur la diffusion et la circulation des œuvres régionales au niveau régional et extra-régional :

- \* L'information, le conseil, l'expertise et l'accompagnement
- \* Les rencontres et les dynamiques de réseaux de diffusion
- \* Les aides à la diffusion
- \* L'accompagnement à l'Europe et les projets culturels européens

En l'occurrence, l'étude réalisée s'est portée sur ces quatre fonctions principales. Plus précisément, et au regard des objectifs généraux de l'accompagnement à la diffusion, il est dans le cadre de cette étude question de :

- \* Mesurer l'impact des aides à la diffusion et les actions de mise en réseaux sur les parcours de diffusion des œuvres soutenues auprès des équipes artistiques et des opérateurs culturels de la région
- \* Mesurer l'adéquation des dispositifs au regard des spécificités des différentes esthétiques du spectacle vivant
- \* Mesurer l'adéquation des dispositifs au regard du contexte de production et de diffusion existant
- \* Questionner l'efficacité intrinsèque des dispositifs mis en œuvre
- \* Questionner les effets que produisent les instruments créés

Autrement dit, l'objectif de l'étude s'inscrit dans une logique d'évaluation où il s'agit concrètement de voir si Réseau en scène Languedoc-Roussillon atteint ses objectifs, si elle les atteint de quelle manière y parvient-elle, mais également de recueillir les avis et les préconisations des acteurs pour la consolidation et le renforcement des actions de Réseau en scène dans l'accompagnement à la diffusion.

Cette étude n'a pas intégré les autres domaines d'action de Réseau en scène en Languedoc-Roussillon, notamment en terme d'accompagnement du secteur professionnel (Coreps, réseaux métiers, etc.) ou de projets de coopération par exemple.

## › SECTION 2 : UNE ACTUALISATION D'ÉTUDES RÉALISÉES ANTÉRIEUREMENT

Réseau en scène Languedoc-Roussillon a mené plusieurs missions d'évaluation de ses dispositifs d'accompagnement à la diffusion, mais aussi du contexte de production et de diffusion du spectacle vivant en région.

La première étude, à l'initiative du Coreps, et avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles Languedoc-Roussillon, remonte à 2007. Elle a été réalisée par Emmanuel Négrier, Joël Inguibert et Nicolas Dubourg qui publient *La création et la diffusion du spectacle vivant en Languedoc-Roussillon*. Cette publication éditée par Réseau en scène Languedoc-Roussillon est le reflet d'une enquête conduite auprès de 41 lieux de diffusion et 77 équipes régionales soutenus tout un chacun par la DRAC.

La deuxième étude, commandée auprès d'un groupe de chercheurs à l'Obster<sup>1</sup>, remonte à 2008. Cette étude, intitulée *Les dispositifs d'aides à la diffusion de Réseau en scène : création de tableaux de bord et évaluation* avait pour objet de faire un premier état des lieux des dispositifs de l'association, alors récemment mis en place.

En 2010, Félix Dupin-Meynard a réalisé, dans le cadre d'un stage de fin d'études à Sciences Po Toulouse, en master 2 « Conseil, expertise et action publique » une synthèse intitulée *Évaluation des dispositifs d'accompagnement à la diffusion de Réseau en scène Languedoc-Roussillon*.

La synthèse ci-jointe de l'étude vient se greffer en miroir à l'ensemble de ces travaux de recherche mentionnées ci-dessus, permettant une évaluation comparative.

## 1.2 - PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE

### › SECTION 1 : LA CONCEPTION DE LA MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION : PLUSIEURS ÉTAPES SUCCESSIVES

La colonne vertébrale de la méthodologie d'évaluation a été pensée et conçue selon des méthodologies classiques d'évaluation des politiques publiques. Ainsi, l'étude a impliqué les réalisations suivantes :

- **Définition d'une batterie d'objectifs, de sous-objectifs et d'indicateurs**

Pour cette première étape d'étude, une arborescence d'objectifs et de sous objectifs de la structure a été définie et hiérarchisée en amont. Cette grille d'objectifs s'est construite à partir d'une analyse des documents statutaires existants, mais aussi par des entretiens avec l'équipe de Réseau en scène Languedoc-Roussillon. Il était question de délimiter les actions de Réseau en scène Languedoc-Roussillon qui contribuent à ces objectifs afin de présenter des objectifs mesurables.

1- Observatoire des territoires et de la culture en région. L'association Obster a mis fin à ses missions d'observation des financements de la culture en région en 2012.

Dès lors, quatre objectifs clairs principaux, propres au projet de la structure, sont apparus :

- \* **Objectif 1** : conseiller et accompagner les équipes artistiques et les programmateurs régionaux
- \* **Objectif 2** : créer et encourager des dynamiques de réseaux de diffusion en contribuant à l'élargissement des réseaux de diffusion
- \* **Objectif 3** : renforcer les capacités de diffusion des équipes artistiques régionales et des œuvres créées en Languedoc-Roussillon sur le plan régional et hors-région

Des indicateurs, relatifs aux différents objectifs et sous-objectifs, afin de démontrer dans quelle mesure les actions menées par Réseau en scène Languedoc-Roussillon ont contribué à la réalisation des objectifs attendus, ont été définis.

Cette batterie d'objectifs et d'indicateurs d'impact correspondants a permis de construire le fond et la forme d'un questionnaire quantitatif puis d'une grille d'entretien qualitative à destination d'un panel d'acteurs.

Sur le plan méthodologique, cette évaluation a été conduite de manière sensiblement différente des deux précédentes. En effet, les deux précédentes évaluations réalisées avaient été conduites sur la base d'entretiens uniquement. Pour cette nouvelle phase d'évaluation, il a été choisi d'élargir la démarche, en s'appuyant sur deux axes :

- \* Une enquête quantitative, menée à la fois auprès des bénéficiaires et des non bénéficiaires des dispositifs animés par Réseau en scène Languedoc-Roussillon,
- \* Une enquête qualitative, menée par entretiens semi-directifs auprès d'opérateurs culturels et d'équipes artistiques, permettant d'éclairer certains aspects.

#### • Conception d'un questionnaire quantitatif

Le questionnaire quantitatif, présentant une soixante de questions, a été adressé à toutes les équipes artistiques et les diffuseurs en Languedoc-Roussillon répertoriés dans la base de données de Réseau en scène Languedoc-Roussillon. Cette source de données comprend 933 structures, dont 679 équipes artistiques (soit 73 % de la base de données sélectionnée) et 254 opérateurs culturels (soit 27 % de la base de données sélectionnée).

Le questionnaire a été envoyé à cet ensemble de structures ayant bénéficié ou n'ayant jamais bénéficié d'un soutien à la diffusion de Réseau en scène Languedoc-Roussillon. Cette **démarche est donc plus ouverte** que ne l'avaient été les deux précédentes évaluations.

L'évaluation permet ainsi cette fois de prendre en compte de manière très large les retours de équipes artistiques et opérateurs culturels, qu'ils soient ou non aidés par Réseau en scène. Le simple fait d'utiliser cette méthode témoigne de la maturité qu'a atteint Réseau en scène.

Le taux de réponses à cette première enquête quantitative a présenté des **résultats plutôt satisfaisants**. Au total, **350 réponses au total ont été collectées (soit 37%)**, dont 182 réponses complètes en intégralité (soit 20%) et 168 réponses incomplètes (soit 17%). **Ce bon taux de réponses obtenu semble un indicateur significatif d'une certaine reconnaissance de la part des acteurs du travail mené par Réseau en scène Languedoc-Roussillon** et des liens privilégiés qu'entretient l'association avec les acteurs culturels du territoire.

#### • Conduite d'entretiens semi-directifs qualitatifs

En troisième étape d'étude, 36 entretiens semi-directifs avec 18 équipes artistiques et 18 diffuseurs régionaux ont été menés en vue de nourrir et d'approfondir les premières données du questionnaire quantitatif.

Le panel d'acteurs interrogés a été défini selon plusieurs critères de représentativité, additionnés à la connaissance d'Yvan Godard, de Christophe Burdin et de Nadège Staebler sur les acteurs culturels du territoire. Les critères de représentativité ont été délimités afin de tendre vers une représentation

fidèle de la réalité. Parmi ces derniers nous pouvons citer une représentativité par discipline et par implantation territoriale pour les équipes artistiques, et une représentativité par type de structure et par implantation territoriale pour les opérateurs.

Le choix a été fait de construire le panel d'interrogés sur lesquels se sont portés les entretiens semi-directifs uniquement en y intégrant des acteurs ayant bénéficié d'aides financières à la diffusion. Ce choix est motivé par le fait que l'évaluation nécessitait d'interroger, outre la pertinence des dispositifs et actions leur fonctionnement intrinsèque. À ce titre, les bénéficiaires des aides semblaient être ceux qui auraient la vision la plus précise et la plus complète, donc la plus critique. Le biais méthodologique que pourrait constituer la composition de ce panel a été largement compensé par les éléments de réponse au questionnaire quantitatif dont la destination a été beaucoup plus large.

Les interlocuteurs du panel des équipes artistiques ont été les chargés de diffusion et/ou les directeurs artistiques. Pour le panel des programmateurs, il s'agissait des directeurs de structures de diffusion parfois accompagnés de leurs administrateurs.

Face à la posture de l'évaluateur<sup>2</sup>, les acteurs se sont livrés avec honnêteté et confiance. L'anonymat des entretiens a été garanti aux acteurs.

De fait, les résultats des entretiens exposés dans cette synthèse doivent être considérés au regard de la composition du panel, et ils seront articulés, dès que possible, avec les éléments quantitatifs obtenus par le questionnaire en ligne :

#### Panel « bénéficiaires » : 18 équipes artistiques interrogés

Critères de représentativité	Nombre/Montant	%
<b>Départements</b>		
Hérault	9	50%
Gard	4	22%
Aude	3	17%
Pyrénées-Orientales	2	11%
Lozère	0	0%
<b>Disciplines</b>		
Théâtre	5	28%
Musique	4	22%
Danse	3	17%
Jeune Public	3	17%
Arts de la rue	2	11%
Cirque	1	5%
<b>Aides de Réseau en scène Languedoc-Roussillon 2006/2014</b>		
Total des aides	320 062 €	
Aide moyenne	17 781 €	
Aide médiane	12 950 €	
Dossiers refusés	77 sur 379	20%
<b>Aides indirectes (en région)</b>		
Aides en région	11628	
Médiane aides	7300	
Dossiers refusés	48 sur 270	18%
<b>Aides directes (hors région)</b>		
Aidés hors région	6153	
Médiane aides	6200	
Dossiers refusés	29 sur 109	27%

#### Panel « bénéficiaires » : 18 opérateurs culturels interrogés

Critères de représentativité	Nombre/Montant	%
<b>Départements</b>		
Hérault	8	44%
Gard	3	17%
Aude	3	17%
Pyrénées-Orientales	2	11%
Lozère	2	11%
<b>Types d'opérateurs</b>		
Opérateurs sans lieu	6	34%
Théâtres municipaux	4	22%
Communautés de communes	3	17%
Label nationaux	2	11%
Théâtre / Salle de spectacle	2	11%
Scène conventionnée	1	5%
<b>Aides de Réseau en scène Languedoc-Roussillon 2006/2014</b>		
Total des aides	593 403 €	
Aide moyenne	32 967 €	
Aide médiane	25 900 €	
Dossiers refusés	164 sur 712	23%

## • Croisement des données qualitatives et quantitatives et analyse

La quatrième étape de l'étude a consisté à récolter et interpréter l'ensemble des données statistiques et quantitatives auprès des différents panels ayant participé au questionnaire (enquête quantitative en ligne) et aux entretiens (enquête qualitative auprès des bénéficiaires).

Au mois d'avril, **une première restitution d'étude a été livrée devant les membres associés et qualifiés** de Réseau en scène Languedoc-Roussillon invités et réunis à l'occasion pour une réunion des collèges de membres qualifiés et associés. L'objet de la rencontre a été de présenter les **premières grandes tendances ressorties en vue d'en discuter conjointement avec les professionnels réunis autour de la table**. Cette réunion a confirmé la majorité des éléments significatifs ressortant de l'étude quantitative et des premiers entretiens réalisés alors et a permis d'affiner l'analyse.

2- La personne en charge de l'étude étant une stagiaire .

Par la suite, l'interprétation des résultats statistiques en termes d'impacts, de satisfaction, de perception, mais aussi de recommandations et de suggestions a été réalisée, et ainsi les données qualitatives et quantitatives ont été croisées.

### • Rédaction d'une synthèse

La synthèse présente ci-jointe est le fruit de l'ultime étape de l'étude : la rédaction du rapport final d'évaluation qui synthétise les résultats de la mission. Cette synthèse peut-être consultée par qui le souhaite, en vue de saisir le travail mené par Réseau en scène Languedoc-Roussillon et les résultats qu'elle apporte.

## › SECTION 2 : L'ACCUEIL DE L'ÉTUDE PAR LES ACTEURS

De nombreux acteurs interrogés et/ou ayant pris part au questionnaire se sont interrogés sur l'origine de la commande de cette étude. Émanait-elle d'une demande de la direction de Réseau en scène Languedoc-Roussillon, ou bien d'une demande des tutelles qui financent l'activité et le fonctionnement de l'association ?

Dans la même perspective, les acteurs se sont questionnés sur les motivations et objectifs de cette étude. Certains d'entre eux ont émis des hypothèses à la question, notamment : réinterroger les orientations de Réseau en scène Languedoc-Roussillon, mesurer le travail opéré jusqu'à présent, saisir les éventuels biais du travail opéré par la structure à l'état actuel, légitimer les actions de l'association auprès des institutions publiques spécifiquement dans un contexte politique et administratif de fusion des régions.

En réponse à ces divers questionnements, l'étude, prévue dans le projet de l'année 2015 de la structure, émane d'une véritable volonté d'auto-évaluation de la part de Réseau en scène Languedoc-Roussillon. Elle témoigne d'une démarche consistant à interroger sans cesse l'impact de son action et d'un souhait d'avoir des retours globaux de la part des acteurs culturels pour prendre une photographie instantanée, un état des lieux de la perception et des impacts avec pour finalité de continuer à nourrir les inflexions et les évolutions du projet de Réseau en scène Languedoc-Roussillon.

Le questionnaire a aussi suscité, à la marge, quelques réactions sceptiques quant à l'orientation des questions et les réponses pré-proposées. Certains interlocuteurs considéraient les réponses comme trop « fermées ». Les réponses ont de fait été pré-proposées, tout en laissant à disposition une rubrique « autre » à certaines questions, dans l'idée d'amener les acteurs à se positionner. Un champ libre aux commentaires clôturant le questionnaire a été mis à la disposition des acteurs permettant une libre expression et une formulation personnelle. Ainsi, des commentaires faisant sens et significatifs, par leur récurrence notamment, ont été intégrés dans l'analyse des résultats.

Comme cela a été précisé, les entretiens semi-directifs ont été conduits uniquement auprès d'acteurs bénéficiant d'un soutien de Réseau en scène Languedoc-Roussillon. L'enquête quantitative ayant fait ressortir, pour quelques acteurs, une perception « *d'institution aux portes fermées* », il serait sans doute intéressant à l'avenir d'interroger ce sentiment d'impénétrabilité ou d'élitisme culturel, même s'il n'est pas majoritaire, pour en comprendre les raisons.



## 2 - UN CŒUR DE PROJET & UN OUTIL PROFESSIONNEL PENSÉS AU REGARD D'UN CONTEXTE FRAGILISÉ



Réseau en scène Languedoc-Roussillon a été créée à l'initiative de la Région Languedoc-Roussillon et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Languedoc-Roussillon. Cette structure, que l'on peut apparenter à une agence culturelle régionale, a pour principal objectif de contribuer à la vitalité du développement artistique et culturel de la région, en accompagnant les professionnels qui y sont implantés. Elle soutient, via des dispositifs opérationnels et des actions de mise en réseaux, les acteurs culturels de la région et les possibilités de diffusion des œuvres créées. La structure intervient dans le secteur du spectacle vivant, comprenant de fait diverses esthétiques à savoir le théâtre, la danse, la musique, les arts de la rue, les arts de la piste, la marionnette et le jeune public.

Face au contexte fragilisé du spectacle vivant, des conditions de production et de diffusion du secteur, confronté à un essoufflement des modèles politiques, institutionnels et socio-économiques, Réseau en scène Languedoc-Roussillon a pris diverses inflexions dans le temps, en essayant toujours d'être attentif à son écosystème.

### 2.1 - LE CONTEXTE DU SPECTACLE VIVANT : QUELQUES ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

#### › SECTION 1 : LE CONTEXTE GÉNÉRAL DU SPECTACLE VIVANT

Apparenté à une économie de marché, le secteur du spectacle vivant fait preuve d'une forte attractivité. Ce secteur d'activité ne dresse pas de barrières à l'entrée, et cela implique en conséquence des régulations inévitables à l'aval. Ces deux facteurs, associés à un contexte de coupes budgétaires et d'un retrait d'investissement des puissances publiques dans les politiques culturelles, génèrent une véritable accélération de la concurrence des équipes artistiques dans le but d'accéder aux financements publics et aux coproducteurs.

**Les réseaux de production se sont appauvris et le coût unitaire des contrats de cession diminue fortement.** Les travaux de Daniel Urrutiager en 2012<sup>3</sup> montrent que le prix unitaire des spectacles a baissé de 40 % entre 2007 et 2009. La moitié de cette baisse est imputable à une réduction de la taille moyenne des spectacles, l'autre moitié à un effet de la concurrence par les prix.

En même temps, les circuits de diffusion des œuvres créées se voient complètement saturés. La difficulté de la diffusion demeure à ce jour une vraie problématique publique identifiée et fait office de véritable « nœud » du secteur.

Dans ce contexte mis à mal, on assiste paradoxalement à une forme de **course à la création** incitant les équipes artistiques à créer davantage. Ces exigences, qui sont le fruit des politiques de l'État et de certaines collectivités territoriales, sont directement liées à l'augmentation permanente et régulière du nombre de compagnies artistiques et de productions créées, avec un **très fort tropisme des financements autour de la création**.

Pourtant, pour préserver son authenticité et sa raison d'être, la création artistique doit être avant tout nécessaire et l'on peut légitimement s'interroger sur l'impact de l'organisation du système de

3- Daniel URRUTIAGER, *Territoires et ressources des compagnies en France*. Culture études. 2012, 16 p

financement de la création sur les productions elles-mêmes. Imposer, par la structure des dispositifs d'aide, la contrainte de créer à une cadence annuelle est ainsi un choix politique et économique discutable. Cela représente une véritable incohérence en France où l'on accompagne la création, mais où l'on s'occupe peu ou insuffisamment de la question de la diffusion.

## › SECTION 2 : LE CONTEXTE RÉGIONAL DU SPECTACLE VIVANT

La situation du spectacle vivant en Languedoc-Roussillon présente des **facteurs conjoncturels tout aussi délicats**.

Cette région a la spécificité de concentrer une forte densité d'équipes artistiques. La région Languedoc-Roussillon est en effet positionnée au **4<sup>e</sup> rang national<sup>4</sup> en terme d'équipes artistiques soutenues** par le Ministère de la Culture et de la Communication. Néanmoins, les financements publics alloués à l'ensemble de ces équipes régionales ne sont pas à la hauteur de cette densité artistique régionale et dépendent des capacités financières des collectivités territoriales et de l'État. Ainsi, si l'on considère l'indicateur des financements publics affectés aux équipes, la région Languedoc-Roussillon se trouve au 20<sup>e</sup> rang sur le plan national, soit moins de la moitié des financements publics des équipes de PACA et de Rhône-Alpes. Cette distorsion entre le nombre d'équipes artistiques implantées en région et leurs capacités à lever des fonds publics et moyens de production handicape leur capacité à se diffuser.

Il s'ajoute à ce constat un prégnant déséquilibre entre l'offre et la demande. Du côté de la demande, les diffuseurs régionaux ne sont pas en capacité d'absorber la création régionale, soit par un manque structurel de capacités de diffusion, que certains considèrent comme un « sous équipement » en lieux de diffusion, soit pour des raisons économiques. Cette distorsion entraîne un effet d'embouteillage à l'entrée.

Les opérateurs culturels et les équipements de diffusion sont confrontés à de véritables barrières économiques pour accompagner et accueillir les productions artistiques régionales. Certains ont notamment des moyens de productions quasi inexistantes. Trop peu de créations sont financées par des coproducteurs qui peuvent assumer dans la durée l'accompagnement et assurer la diffusion des œuvres.

Enfin, dans situation locale déjà difficile, s'additionne un **manque de visibilité des œuvres créées en Languedoc-Roussillon hors région**, notamment du fait d'un éloignement géographique de Paris par exemple. La visibilité du travail des équipes artistiques régionales sur le plan national et international présente de fortes lacunes, assimilées à un certain enclavement de la région.

## 2. 2 - LE PROJET DE RÉSEAU EN SCÈNE LANGUEDOC-ROUSSILLON : OUTILLER LES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

Le projet de Réseau en scène Languedoc-Roussillon et les objectifs de la structure qui en découlent sont posés au regard de l'ensemble des facteurs du contexte. Au cours des nombreuses inflexions et évolutions faites dans le temps, la structure se veut être un outil destiné à répondre ou estomper l'ensemble de ces problèmes identifiés.

## › SECTION 1 : LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les statuts et les documents d'objectifs de Réseau en scène Languedoc-Roussillon spécifient l'ambition de la structure de « *contribuer au développement artistique et culturel équilibré de la région* ». Son ambition sous-jacente est également d'assurer un rayonnement artistique régional en

4-Le Département des études de la prospective et des statistiques (DEPS) du Ministère de la Culture et de la Communication place la région à ce 4<sup>e</sup> rang

faisant du Languedoc-Roussillon « un lieu d'accueil pour les créateurs de tout horizon et une terre d'émergence de nouvelles formes artistiques ».

Dans ce cadre global d'ambition, les **objectifs généraux de l'association** dans le domaine de la diffusion se déclinent en plusieurs sous-objectifs :

- \* Contribuer à prolonger la durée de vie des œuvres créées en Languedoc-Roussillon
- \* Favoriser l'exploitation des œuvres sur de plus longues périodes via un réseau de diffuseur efficace
- \* Stimuler la circulation des œuvres par un élargissement de leurs possibilités de diffusion, à l'intérieur et à l'extérieur de la région
- \* Encourager la prise de risque artistique et financière, en accompagnant les initiatives des diffuseurs qui programment des œuvres audacieuses, aux propos contemporains

Réseau en scène Languedoc-Roussillon se veut fondamentalement être un **agent de médiations entre les différents maillons de la filière du spectacle vivant** avec pour finalité permanente de permettre aux œuvres de mieux circuler. Ainsi, l'association a la volonté de figurer comme point de rencontre éminent des professionnels régionaux du spectacle vivant en vue d'irriguer le maillage territorial.

Le besoin de désenclaver le territoire régional et de s'appuyer sur les circulations naturelles et d'échanges conduit Réseau en scène Languedoc-Roussillon à initier une politique d'ouverture extra-territoriale. L'objectif est d'engager des partenariats forts sur le territoire national et de s'inscrire dans une dynamique de réseaux européenne. L'association se mobilise actuellement de manière appuyée en faveur de l'accompagnement des acteurs du territoire régional vers l'international.

## › SECTION 2 : LES DYNAMIQUES SOUS-JACENTES

Pour atteindre ces objectifs, Réseau en scène met en place des « processus de mise en relation et d'échange entre les opérateurs culturels », afin de faire émerger des réseaux de diffusion sur le territoire régional, national et européen qui seront le support structurel de la circulation des œuvres.

Son ambition est de rapprocher les équipes artistiques et les responsables de programmation, et d'installer entre eux des coopérations durables.

## 2.3 - LES OUTILS ET LA MISE EN PLACE D'INTERVENTIONS OPÉRATIONNELLES

La réalisation des objectifs de la structure peut être résumée par trois missions principales :

- \* L'aide à la diffusion en région et hors région (au moyen de dispositifs financiers)
- \* La concertation et l'impulsion de dynamiques de réseaux (au moyen de structuration de réseaux)
- \* L'information, le conseil et l'accompagnement des professionnels (au moyen d'actions de communications promotionnelles)

## › SECTION 1 : DES DISPOSITIFS FINANCIERS D'ACCOMPAGNEMENT À LA DIFFUSION

Part essentielle de l'action visible de Réseau en scène Languedoc-Roussillon, les dispositifs financiers mis en place depuis 2006, s'adressent aux équipes artistiques (pour des mobilités hors-région) et aux

structures de diffusion (pour l'accueil d'œuvres en région) et s'inscrivent dans une logique incitative.

**Ces dispositifs incitent à la prise de risque artistique et financière** en soutenant les initiatives des opérateurs qui programment, pour un large public, des œuvres contemporaines empruntant les voies de la recherche artistique (cas des aides en région). L'association accompagne des projets professionnels structurés et repérés dès lors qu'il y a convergence de diffuseurs sur la programmation de ces œuvres.

Ces dispositifs encouragent également les équipes artistiques à s'exporter en dehors du territoire (cas des aides hors région).

Les aides en région, qui sont versées aux programmeurs, offrent une garantie financière couvrant une partie du déficit encouru, toujours dans la perspective d'encourager la prise de risque. Trois différents dispositifs existent : aide à la série, aide à l'accueil d'une œuvre, aide au coût artistique.

Les aides à la diffusion hors-région se portent uniquement les équipes artistiques et sont là pour tendre vers un accompagnement hors-région. Ces aides consistent à couvrir une partie des frais de déplacement et des défraiements liés à la réalisation du projet de mobilité. Dans la même logique, Réseau en scène Languedoc-Roussillon apporte un soutien financier sur des festivals nationaux et internationaux d'envergure qui rencontrent une forte fréquentation de professionnels (notamment le Festival d'Avignon, le Festival VivaCité, le Festival de Chalon-sur-Saône) et avec lesquels l'association développe des coopérations durables.

## › SECTION 2 : LES DYNAMIQUES DE RÉSEAUX DE DIFFUSION

La mise en réseau des programmeurs, et la mobilisation de logiques de responsabilités collectives et partagées est un des objectifs majeurs de Réseau en scène Languedoc-Roussillon. Cet objectif se base sur la conviction que les réseaux de diffusion créent, à long terme, les conditions structurelles de la diffusion des œuvres. L'ambition de Réseau en scène Languedoc-Roussillon est d'être un « catalyseur de réseaux ».

En ce sens, Réseau en scène Languedoc-Roussillon organise et est souvent partenaire de rencontres professionnelles thématiques qui rassemblent le secteur professionnel autour de thématiques fédératrices.

Plusieurs fois par an, l'association organise des rencontres régionales de diffusion artistique où des compagnies régionales sélectionnées présentent leur projet de création devant un parterre conséquent de diffuseurs régionaux. Ici, **la pertinence est de mutualiser les moyens pour la présentation des œuvres** auprès des programmeurs, de renforcer la visibilité des équipes artistiques et de favoriser un contact direct entre équipes et diffuseurs.

Réseau en scène Languedoc-Roussillon accompagne les réseaux professionnels dans une logique de « prime à la mutualisation ». De cette façon, un **vrai soutien logistique, financier et des conseils** sont apportés aux réseaux professionnels structurés de la région : la Diagonale, le Collectif En Jeux, le réseau Jazz en L'R, Les Régionales-Pôle Cirque, le Réseau de Coopération des Acteurs de musiques actuelles, le Silo, le réseau Hip-Hop, Arema, etc. Fidèle à son ambition d'être un « catalyseur de réseau », Réseau en scène Languedoc-Roussillon accompagne de manière particulière chacun de ces regroupements d'opérateurs en soutenant la diffusion des spectacles produits et/ou accompagnés dans ce cadre, et en apportant une aide plus importante à la diffusion.

Au niveau de sa politique d'ouverture extra-territoriale, l'association engage des partenariats forts sur le territoire national et international, pour développer des réseaux autour de la diffusion du spectacle vivant. Ainsi, elle est **signataire de la Charte d'aide à la diffusion** qui s'appuie sur une volonté de faciliter la circulation des œuvres produites dans les cinq régions qui y prennent part et de permettre la mutualisation des moyens dans cette circulation. Cinq agences régionales en sont signataires<sup>5</sup> ainsi que l'Onda.

Réseau en scène est également à l'origine de plusieurs coopérations durables qui visent à développer des partenariats avec des programmeurs hors région afin de favoriser la circulation d'œuvres soutenues en dehors de la région.

5-Réseau en scène Languedoc-Roussillon, Spectacle Vivant en Bretagne, Arcadi, Oda Normandie, et Oara Aquitaine

Finalement, elle s'inscrit dans une logique de dynamique de réseau européenne en étant par exemple membre de l'IETM ou en étant partenaire du projet Meeting The Odyssey cofinancé par le programme Culture 2007-2013.

### › SECTION 3 : L'INFORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉQUIPES ARTISTIQUES ET DES OPÉRATEURS

En plus des dispositifs financiers et d'actions de mise en réseaux, l'association s'attache à informer le secteur en veillant à collecter, traiter et propager l'information. Elle s'engage à repérer, promouvoir et valoriser les œuvres créées en Languedoc-Roussillon.

Elle met à disposition des acteurs culturels une dynamique de conseils, de veille et d'expertise artistique. Réseau en scène s'attache à outiller les équipes artistiques en les aidant à identifier leurs possibilités de diffusion et en leur transmettant des clés de structuration et de développement.

Elle accompagne les programmeurs dans leur démarche de programmation, en leur offrant une expertise artistique, un regard sur la création régionale, et des conseils pour la mutualisation des moyens avec d'autres structures de diffusion.

À travers l'outil d'accompagnement Antena Europe, tout récemment créé, Réseau en scène Languedoc-Roussillon se mobilise également en faveur de l'accompagnement des acteurs du territoire régional vers l'international. Par le biais de cet outil, Réseau en scène a pour ambition de devenir un point d'appui aux projets culturels européens et internationaux.



## 3 - ÉLÉMENTS DE PERCEPTION SUR RÉSEAU EN SCÈNE LANGUEDOC-ROUSSILLON



Avant de s'attacher à jauger la pertinence des moyens d'actions de Réseau en scène Languedoc-Roussillon, de se saisir des impacts que ces actions et outils produisent, il convient d'évaluer la perception de la structure par les acteurs du spectacle vivant.

### 3.1 - LE REGARD DES ACTEURS SUR RÉSEAU EN SCÈNE LANGUEDOC-ROUSSILLON

#### › SECTION 1 : UNE ASSOCIATION VISIBLE ET RECONNUE

Les acteurs considèrent l'association comme **très identifiée auprès des programmeurs régionaux** : 88 % du panel du questionnaire pensent qu'elle l'est. Réseau en scène Languedoc-Roussillon est presque **tout autant repérée du côté des équipes artistiques**, avec 80 % des acteurs qui estiment cela.

Les acteurs interrogés attestent d'une **bonne connaissance du fonctionnement de la structure**. Ils ont une **bonne compréhension du rôle de cet outil, des actions mises en place et du positionnement de la structure dans le paysage institutionnel**. En conséquence, la majorité d'entre eux savent se saisir des dispositifs et des actions proposées, et parviennent à délimiter la sphère d'intervention de Réseau en scène Languedoc-Roussillon.

**Sur le plan national, la notoriété de la structure est reconnue, mais de manière plus nuancée ou limitée**. Les acteurs pensent que Réseau en scène Languedoc-Roussillon fait très bien écho auprès des agences culturelles régionales qui proposent des dispositifs et qui déploient un éventail d'actions sensiblement similaires. Selon eux, **les professionnels implantés dans les régions signataires de la charte d'aide à la diffusion ont davantage connaissance de Réseau en scène Languedoc-Roussillon que dans d'autres régions**.

#### › SECTION 2 : UNE ASSOCIATION DISTINGUÉE DES AUTRES INSTITUTIONS EN CHARGE DES POLITIQUES CULTURELLES

68 % des acteurs décrivent Réseau en scène Languedoc-Roussillon comme une association parapublique accompagnant les professionnels du spectacle vivant. Au cours des entretiens, plusieurs éléments distinctifs avec les autres institutions en charge des politiques culturelles ont été recueillis. **Les relations entretenues avec Réseau en scène Languedoc-Roussillon présentent à bien des égards des différences avec celles entretenues habituellement avec les institutions publiques**.

Les acteurs ne retrouvent pas, ou du moins peu, l'aspect politique et institutionnel : **« on a une relation de "courtisan" avec les politiques que l'on n'a pas avec Réseau en scène »** et considèrent la structure comme autonome.

Selon les enquêtés, la différence se situe dans le rapport de force dans les discussions : **il s'agit de rapports plus horizontaux que verticaux. Les relations sont plus directes et il existe un espace d'ouverture pour voir naître des collaborations.** « *Satellite tournant autour de pleins d'institutions, d'esthétiques, de territoires* », Réseau en scène Languedoc-Roussillon apparaît comme un acteur de proximité, proche du terrain.

**La présence de l'équipe lors des spectacles et des temps de rencontres est reconnue à la majorité.** Finalement, il est ressorti la possibilité avec Réseau en scène Languedoc-Roussillon **d'échanger sur les questions artistiques**, ce qui n'est pas le cas, selon les acteurs interrogés, des autres institutions qui soutiennent les équipes artistiques.

## 3.2 - LE REGARD DES ACTEURS SUR LES COOPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC RÉSEAU EN SCÈNE LANGUEDOC-ROUSSILLON

**80 % des acteurs déclarent avoir coopéré au moins une fois avec Réseau en scène Languedoc-Roussillon dans le cadre de ses aides à la diffusion.** La part des 20 % restant déclarent ne pas avoir travaillé pour diverses raisons : un manque de connaissance des actions de l'association, des conditions pré-requises non remplies, une absence de réponses aux sollicitations entreprises, une démarche qui n'est pas en accord avec la programmation ou la ligne artistique. Au regard du panel d'acteurs interrogés, ce fort taux de coopération est un indicateur favorable pour l'association, témoignant du déploiement de son action auprès des acteurs culturels.

**60 % des acteurs déclarent avoir déjà bénéficié d'une aide à la diffusion.** La part des 40 % restant est à manipuler avec prudence et précaution : en effet, 47 % des équipes artistiques répondent « non » à la question « *avez-vous déjà bénéficié d'une aide à la diffusion ?* », et ce chiffre est à relativiser, en émettant l'hypothèse que les équipes n'ont pas toujours connaissance qu'elles bénéficient indirectement d'une aide en région, dès lors que l'opérateur en fait la demande et qu'elles n'en sont pas le bénéficiaire direct.

### › SECTION 1 : UN PARTENARIAT, AU-DELÀ D'UN RAPPORT FINANCIER

Les collaborations opérées prennent la forme d'un partenariat (à 20%), d'un soutien financier (à 30%), d'un accompagnement (à 25%) et d'une activité de conseil (25%).

**L'aspect collaboratif « partenaire de projets » ressort particulièrement au cours des entretiens réalisés.** Cette tendance s'explique du fait que les structures rencontrées travaillent maintenant étroitement et régulièrement avec Réseau en scène Languedoc-Roussillon, souvent depuis le début de l'instauration des dispositifs. C'est **une relation mature professionnelle qui s'est développée.**

Ainsi, les programmeurs rencontrés considèrent Réseau en scène Languedoc-Roussillon comme un **partenaire privilégié dans leur démarche de programmation d'œuvres régionales.** Ils lui reconnaissent un **rôle de repérage, de veille et d'expertise artistique**, partagée avec les acteurs culturels. Certains acteurs interrogés pensent que l'expertise devra être, à l'avenir, encore plus partagée, du fait de l'augmentation vertigineuse du nombre de propositions artistiques sur le territoire.

Ils considèrent en même temps très favorablement la fonction de créer des espaces de rencontres professionnelles et de rassembler les acteurs culturels régionaux. Les programmeurs sont majoritairement éloignés d'une démarche systématique avec Réseau en scène Languedoc-Roussillon, et **ne voient pas en premier lieu le côté « guichet » des dispositifs financiers**, ce qui semble être une avancée au regard des deux précédentes évaluations.

**L'outil d'accompagnement à la diffusion et de promotion des équipes régionales est quant à lui particulièrement bien intégré par les équipes artistiques.** Ces dernières identifient peut-être

davantage la plus value financière permise par Réseau en scène Languedoc-Roussillon. Cela étant, **une relation de partenariat** est décelée dès lors que l'aide est considérée par les équipes comme un moyen de légitimation et de valorisation auprès des professionnels du secteur. Certaines d'entre elles usent du terme « **label de qualité** » misant sur l'émergence artistique pour qualifier le soutien de Réseau en scène Languedoc-Roussillon.

## › SECTION 2 : DES CONSEILS ET UN ACCOMPAGNEMENT VISIBLES

Pour bien des équipes artistiques rencontrées, Réseau en scène Languedoc-Roussillon **a contribué au développement de la compagnie en région**. La majorité d'entre elles **reconnaissent l'apport de conseils en stratégie de diffusion et d'élargissement des possibilités de diffusion**. Les compagnies **se sentent à l'unanimité suivies et accompagnées par Réseau en scène Languedoc-Roussillon** sur les différents projets de création qu'elles mettent en œuvre. Au regard des indicateurs des évaluations précédentes, notons donc sur ce point lié à l'accompagnement et au conseil une progression très favorable. Certaines équipes sont par contre plus interrogatives sur les conseils en structuration, pour lesquels elles n'identifient pas encore clairement la valeur ajoutée de Réseau en scène Languedoc-Roussillon.

Pour les opérateurs, l'association présente **un espace de rencontres professionnelles, ainsi qu'une plus-value dans le travail de repérage des œuvres régionales**. Cette forme de collaboration leur offre à bien des égards un **gain de temps**. Réseau en scène Languedoc-Roussillon leur sert comme un point de relais autant qu'un point de repère dans la cruciale question qu'est celle de la programmation.

## 4 - LES ACTIONS D'INFORMATION, DE CONSEIL & D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉQUIPES ARTISTIQUES & DES OPÉRATEURS CULTURELS

### 4.1 - L'ACCUEIL ET L'INFORMATION DÉLIVRÉES

La réalisation de l'objectif d'aide à la diffusion passe aussi par l'accueil, des actions d'information et de communication, de promotion. À ce sujet, l'association a développé plusieurs supports et outils de communication qui visent à distiller l'information et à promouvoir des œuvres régionales soutenues.

#### › SECTION 1 : L'ACCUEIL ET LES PRÉSENCES DE L'ÉQUIPE

Les acteurs émettant un avis à la question de l'accessibilité et de la disponibilité de l'équipe de Réseau en scène Languedoc-Roussillon sont **satisfaits**. En moyenne, ils sont **72 % à juger l'équipe très accessible** par téléphone, mails, sur les rendez-vous personnalisés, sur la présence sur les sorties de résidence et spectacles et enfin sur la présence sur les autres événements professionnels. **Cette satisfaction est particulièrement prononcée au sujet des mails et des rendez-vous personnalisés** où le pourcentage de satisfaction atteint respectivement les 80 % et les 84 %.

La présence des membres de l'équipe de Réseau en scène Languedoc-Roussillon sur le terrain, les spectacles, les rencontres et rendez-vous professionnels est reconnue. Cette reconnaissance de la part des acteurs rencontrés, **témoigne d'une démarche pro-active de l'association sur le territoire régional qui porte ses fruits dans la durée.**

#### › SECTION 2 : L'INFORMATION, LA COMMUNICATION ET LA PROMOTION D'ŒUVRES RÉGIONALES

Parmi les supports de communication déployés par l'association, les diffuseurs et les équipes artistiques consultent relativement peu le site internet pour chercher une information. Le site internet est jugé assez peu attractif sur la forme.

A contrario, l'infobulletin mensuel, qui met en avant un panel d'œuvres et d'événements accompagnés par Réseau en scène Languedoc-Roussillon est quant à lui **bien lu par les programmeurs**. Ces derniers **s'y réfèrent systématiquement**, même si le contenu est parfois considéré comme un peu trop dense. L'information véhiculée donne un **tracé intéressant à suivre**, les programmeurs se sentant souvent submergés par la masse d'information à intégrer. En moyenne, plus de la moitié des programmeurs apprécie cette information, volontairement généraliste, permettant d'avoir un regard sur l'actualité de la création régionale, tandis que l'autre part appelle à une information encore plus ciblée, notamment en fonction des esthétiques.

Les équipes artistiques **sont satisfaites de l'aspect collaboratif sur lequel sont élaborés les contenus de communication de leurs œuvres.**

Les équipes artistiques sont en demande d'une veille plus fine et proactive sur les appels à projets, ce qui offre là un élément de réflexion pour poursuivre l'évolution de l'association<sup>6</sup>.

Une partie des membres du réseau La Diagonale, trouveraient intéressant d'avoir des cartes de communication, à l'instar de celles du Collectif En Jeux, car celles-ci **sont jugées majoritairement comme étant un vecteur favorable pour les spectacles accompagnés**.

Le vecteur d'information apporté par Réseau en scène Languedoc-Roussillon constitue une source d'information supplémentaire, et très importante, pour les structures de diffusion. Les supports d'information forment une **source avérée pour la veille artistique des programmeurs** : 71 % d'entre eux en moyenne se réfèrent aux rencontres régionales de diffusion artistiques, aux mailing ciblés/l'infobulletin et à l'infobulletin pour l'accroissement de leur veille artistique. **Une vraie attention est portée à ces outils** qui donnent à voir une meilleure visibilité sur la création régionale, même si ils ne déterminent pas la programmation d'un lieu. L'ensemble de ces outils soulage les programmeurs du travail de veille et leur offre un gain de temps. Souvent, les informations transmises sur les œuvres viennent plus en « piqûre de rappel » sur le projet, davantage qu'une réelle découverte.

Il est toujours difficile d'isoler les impacts concrets de ces actions d'information et de communication. Pour certains opérateurs, l'infobulletin, en communiquant sur des dates en région, offre une plus value aux structures éprouvant des carences en communication et en relations publiques.

Dans le même sens, **les équipes artistiques considèrent la plus value du fichier de contacts de Réseau en scène Languedoc-Roussillon**, dans le sens où l'information diffusée va atteindre un large réseau de professionnels. Pour autant, les équipes artistiques ne savent pas précisément quels sont les professionnels touchés par ces actions de communication, ce qui limite leur analyse de l'impact de cette démarche.

## 4.2 - LES CONSEILS EN DIFFUSION ET L'EXPERTISE ARTISTIQUE

### › SECTION 1 : LA VOCATION DE CONSEIL

**La vocation de conseil est reconnue très largement** : à 63 % pour les équipes artistiques, et à 74 % pour les opérateurs culturels. Ces chiffres attestent **d'une reconnaissance tout à fait notable**.

Comme cela a été précisé plus haut, **les acteurs perçoivent les conseils en terme de stratégies de diffusion et de stratégies de programmation**. En revanche, ils sont moins nombreux à déclarer en bénéficier du côté des équipes artistiques, certaines d'entre elles déclarant ne pas en demander.

L'aiguillage sur les opportunités de diffusion est encore, dans quelques cas, jugé comme un peu trop généraliste, et certaines équipes revendiquent un besoin de conseils encore plus personnalisés : comment approcher des programmeurs aux spécificités diverses ? Elles souhaiteraient bénéficier davantage d'une connaissance aiguisée du cahier des charges des différents programmeurs. Elles regrettent parfois des conseils aux propositions un peu trop génériques et aimeraient que la question du rapport équipe artistique – diffuseur soit davantage questionnée et travaillée.

La connaissance fine du réseau en dehors de la région suscite également multiples curiosités et attentes. Certaines équipes s'interrogent sur la plus value de Réseau en scène à cet endroit là, en même temps qu'elles mettent en lien cela avec les dynamiques interrégionales pour lesquelles Réseau en scène Languedoc-Roussillon est reconnue.

Globalement, les équipes reconnaissent une qualité d'accompagnement particulièrement pertinente pour les équipes les plus jeunes ou émergentes et indiquent qu'avec le temps et l'expérience, elles sont moins en demande de conseils prodigués par Réseau en scène Languedoc-Roussillon.

6- A l'heure où cette synthèse est publiée, une refonte des services de veille et d'information de l'association a été effectuée en ce sens, conduisant notamment à la mise en place d'une veille sur les appels à projets pour des résidences, mobilités artistiques financées, mobilités européennes et projets de coopération.

## › SECTION 2 : LA VOCATION D'EXPERTISE ARTISTIQUE

Ce pan d'action pose l'épineuse question de l'expertise artistique : sur quoi s'appuie l'expertise, comment se construit-elle, comment est-elle partagée ?

**La présence régulière de Réseau en scène Languedoc-Roussillon lors des sorties de résidence et spectacles est fortement reconnue** : pour certains, l'association a cette remarquable capacité et qualité de « *ne rater rien d'important* ». Dans cette logique, une « *expertise légitime* » lui est attribuée, en même temps que certains relient cette légitimité au champ de la création contemporaine. Pour bon nombre d'acteurs, une ligne artistique s'exprime, indirectement, dans la façon de Réseau en scène Languedoc-Roussillon à repérer, puis à évaluer les créations régionales. Mais contrairement aux évaluations précédentes, aucune polémique n'a émergé à cet endroit-là, témoignant d'une maturité des relations entretenues par l'association avec le secteur professionnel.

En moyenne, 55 % des acteurs n'émettent pas d'avis sur l'expertise artistique de Réseau en scène Languedoc-Roussillon dans les différentes disciplines du spectacle vivant. Ce pourcentage augmente particulièrement dans les disciplines du conte, de la marionnette, des arts de la piste, des arts de la rue et de la musique. Ce taux important d'abstention s'interprète simplement du fait que les compagnies peuvent difficilement émettre un point de vue sur les esthétiques qui ne les concernent pas.

Parmi les acteurs émettant un avis, la reconnaissance majoritaire de l'expertise artistique de Réseau en scène Languedoc-Roussillon se situe dans les esthétiques de la danse (avec 76 % de reconnaissance) et celle du théâtre (avec 75 % de reconnaissance). L'expertise artistique dans le jeune public est aussi valorisée par ceux qui en programment.

En ce qui concerne les arts de la piste, les acteurs considèrent le travail de veille et d'expertise artistique accompli par le Pôle Cirque, et s'y réfèrent en priorité.

Des besoins d'accroître l'expertise dans les domaines spécifiques de la chanson française et du jazz sont notés par certains opérateurs, qui aimeraient disposer d'un interlocuteur spécialisé.

Les acteurs sont **conscients de la grande quantité de travail qui consiste à défricher en permanence** le terrain artistique avec ses bouillonnements, ils appellent de leurs vœux une amplification de l'expertise artistique partagée, pour maintenir une attention suffisante et continue à l'émergence artistique.

## 4.3 - LA COMPRÉHENSION ET LA CONNAISSANCE DES MISSIONS ET DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT À LA DIFFUSION

### › SECTION 1 : LA COMPRÉHENSION DES MISSIONS ET DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT À LA DIFFUSION

**Le rôle et le positionnement de la structure dans l'accompagnement à la diffusion est relativement bien compris par les acteurs** : 58 % des équipes et 65 % des opérateurs déclarent percevoir et délimiter les périmètres d'action de Réseau en scène Languedoc-Roussillon.

**La lisibilité première des actions est positionnée autour des aides classiques à la diffusion** : aides directes en région et aides indirectes en hors-région. **Les compagnies artistiques ont toutes intégré les appels à candidatures et le soutien sur les festivals nationaux** que représentent par exemple Chalon dans la Rue, Avignon Le Off, Vivacité.

Les dynamiques agissant autour des réseaux de diffusion suscitent davantage de questionnements. Le fonctionnement de ces réseaux<sup>7</sup> n'apparaît pas comme toujours simple et lisible pour les équipes artistiques. Certaines équipes artistiques se demandent comment intégrer ces réseaux, comment et sur quels critères une œuvre est soutenue dans le cadre d'un réseau.

7- Collectif En Jeux, La Diagonale, le Silo, Jazz LR,...

Les actions d'accompagnement tournées vers l'Europe, portées à travers l'outil Antena Europe<sup>8</sup> sont encore peu perceptibles pour une partie du panel. Ce service proposé récemment par Réseau en scène Languedoc-Roussillon n'est pas encore bien intégré dans les esprits de chacun, et cela peut s'expliquer par le fait que les professionnels régionaux ne se saisissent pas encore, ou du moins peu, des questions posées à travers l'Europe. Il s'agit d'ailleurs d'une problématique sur laquelle nous reviendrons plus loin.

La majorité des acteurs ont la sensation que les dispositifs proposés sont le fruit d'une addition de dispositifs, chacun mis en œuvre pour répondre de manière pertinente à un problème spécifique. Cette sensation est justifiée du fait que les différents axes d'intervention de la structure évoluent et prennent des inflexions constantes. **Un effort de communication des objectifs généraux poursuivis par l'association auprès de ses cibles semble ainsi encore nécessaire**, bien qu'un important travail ait été réalisé en ce sens depuis la précédente évaluation.

**Les rendez-vous bilatéraux sont plébiscités.** Les acteurs trouvent intéressant qu'au cours d'un rendez-vous **les dispositifs soient mis en perspective en relation à un côté pratique.** Il est compris et très bien intégré qu'il est toujours préférable et nécessaire de prendre un rendez-vous pour présenter son projet, sa démarche artistique et voir de quelle manière Réseau en scène Languedoc-Roussillon peut, en fonction de ses dispositifs, venir en aide ou non.

## › SECTION 2 : LA CONNAISSANCE DES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Les critères d'éligibilité posent l'épineuse question de la sélection des projets dans les politiques de l'art : sur quels critères sélectionner les projets ? Doit-on aider tous les projets des compagnies artistiques ? Doit-on faire des choix ? Qui est dépositaire de vérité en matière artistique ? Autant de questions délicates.

**Le contenu des critères d'éligibilité est saisi en moyenne à 60 % pour les équipes artistiques et les structures de diffusion**, ce qui montre une progression depuis la précédente évaluation. Toutes celles rencontrées lors des entretiens ont pu émettre un avis à la question en énumérant des critères qu'elles estiment connaître. Selon elles, **les critères d'éligibilité sont fondés sur des orientations objectives** et mécaniques qui peuvent être inscrites dans une grille et sur des critères liés à la démarche artistique, **intrinsèquement plus subjectifs.**

Ainsi, parmi les critères objectifs, la règle des trois diffuseurs participants, le déficit financier « suffisant », la diversité de l'origine territoriale des équipes dans la programmation, une création avec une durée d'existence de moins de deux ans ont principalement été cités.

Le critère d'œuvres « audacieuses » présentant un risque, et une « qualité artistique » a beaucoup resurgi au cours des discussions, bien que la notion de prise de risque artistique soit considérée encore parfois comme subjective.

## › SECTION 3 : LA CONNAISSANCE DES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DES AIDES

**Une certaine transparence et objectivité sont perçues quant à la sélection des projets soutenus.** La composition des commissions de soutien réunit une pluralité de membres qualifiés autour de la table, ce qui pour certains garantit une **forme de collégialité et d'objectivité dans le processus de décision.**

Les critères d'attribution des aides sont quant à eux un peu plus questionnés. 53 % des équipes artistiques et 46 % des opérateurs culturels déclarent peu les connaître, voir pas du tout. Pour beaucoup, les modalités de calcul des aides financières ne sont encore pas assez transparentes, malgré le travail d'explicitation déjà réalisé par Réseau en scène Languedoc-Roussillon.

À l'issue des commissions, les acteurs trouveraient intéressant que les refus, ainsi que les notes anonymes des discussions soient communiqués afin de mieux saisir la teneur des rejets. Ce besoin de justification du refus se fait particulièrement sentir chez les compagnies qui redoutent une injustice dans la dynamique de sélection<sup>9</sup>.

8- Antena Europe est un outil d'accompagnement qui permet aux professionnels régionaux de bénéficier de services pour leur développement à l'Europe et à l'international

9- Jusqu'à présent les réponses des refus aux commissions sont non communiquées.

L'ensemble des données qualitatives et quantitatives recueillies montre qu'un travail de compréhension, de lisibilité et de clarté est à poursuivre concernant les critères et les processus de sélection.

En termes de préconisations, Réseau en scène Languedoc-Roussillon pourrait simplifier la lecture des critères, désormais communiqués sur son site, afin de les rendre plus compréhensibles. Sur le plan des modes de calcul, cela pourrait passer notamment par une **grille de pourcentages d'aides simplifiée**.

Globalement, on peut avancer que si le **positionnement de la structure est très bien perçu**, le fonctionnement et **les logiques qui la sous-tendent le sont un peu moins**. Ceci est lié à l'addition de critères et de modalités, un montage dont la logique interne reste parfois difficile à saisir ou à entendre pour des personnes extérieures au dispositif.

## 4.4 - L'ADÉQUATION DES DISPOSITIFS AUX DIFFÉRENTES ESTHÉTIQUES

Réseau en scène Languedoc-Roussillon est un outil « généraliste » d'accompagnement à la diffusion du spectacle vivant qui ne se spécialise donc pas dans une esthétique précise. Du fait de son intervention pluridisciplinaire, les acteurs estiment que Réseau en scène ne peut pas répondre aux spécificités très précises de chaque discipline, ce qui n'est d'ailleurs pas son rôle.

Ici, il convient donc d'évaluer l'adaptation des dispositifs mis en œuvre à chacune des disciplines sur lesquelles ils interviennent, et ceci au regard des enjeux de diffusion que chacune des disciplines du spectacle vivant représente. À ce jour, Réseau en scène Languedoc-Roussillon ne déploie pas de dispositifs financiers propres à chaque discipline.

### › SECTION 1 : L'ADÉQUATION DES MODALITÉS FINANCIÈRES AVEC LES DIFFÉRENTS CHAMPS DISCIPLINAIRES

Il est à noter qu'en moyenne 76 % des acteurs n'ont pas émis un avis sur l'adéquation des modalités financières (taux d'aide, assiette de dépenses, plancher) avec les différents champs disciplinaires. Cette absence de positionnement à la question est majoritairement dominante dans les disciplines du conte, des arts de la piste et du théâtre d'objet et de la marionnette. La cause de ces 76 %, qui interpelle, peut être rattachée à hypothèse : ce taux de « sans avis » mettrait en exergue une difficulté à répondre à la question. Cette hypothèse a été confirmée lors des entretiens menés dès lors que les acteurs ont éprouvé quelques difficultés à y répondre.

Les acteurs émettant un avis à la question se sont en majorité exprimé sur les disciplines du théâtre, de la danse et de la musique en **reconnaissant respectivement une adéquation à 70 % (pour le théâtre), 67 % (pour la danse) et 58 % (pour la musique)**.

Pour l'ensemble des esthétiques, **les taux de satisfaction ont été plus élevés chez les opérateurs** que chez les équipes artistiques.

À titre d'exemple, les acteurs interrogés ne savent pas que l'aide à la diffusion est majorée de 10 % dès lors qu'un programmateur diffuse une œuvre chorégraphique soutenue par Réseau en scène Languedoc-Roussillon. À partir du moment où cette information a été délivrée, certains acteurs se sont alors demandés s'il ne serait pas intéressant de majorer encore plus l'aide pour inciter davantage les programmateurs. La danse n'est pas suffisamment programmée et les séries sont trop rares, il serait intéressant en ce sens de créer un outil de visibilité supplémentaire et spécifiquement dédié à la danse.

Les acteurs de la musique regrettent que l'aide à la diffusion ne puisse pas intervenir sur des dates programmées sans billetterie. Ils appellent à une réflexion partagée sur l'accompagnement en diffusion des groupes émergents, pour lesquels, dans certains contextes, la gratuité peut permettre de proposer des conditions de diffusion plus favorable<sup>10</sup>.

10- Cette réflexion a depuis été engagée au sein des réunions des collègues de membres associés et qualifiés et a été intégrée lors de la mise en place du dispositif d'aide à la tournée en musique.

Du côté du jeune public, le dispositif ne semble pas toujours adapté. Plusieurs acteurs constatent avec regret que les représentations scolaires sont exclues de la base de calcul de l'aide à la diffusion. Pour une compagnie jeune public, 80 à 90 % de ses dates en diffusion se positionnent sur le temps scolaire. Certaines politiques de programmation privilégient la formation du spectateur et le jeune public devient le terrain primordial pour former les spectateurs de demain, avec l'idée également de développer la capacité de prescription de l'enfant envers les familles. De plus, ces représentations scolaires peuvent produire un déficit important (petite jauge et tarification basse pour l'accès des scolaires). Plusieurs opérateurs appellent en ce sens à une réflexion conjointe avec Réseau en scène pour adapter les conditions financières à cet enjeu. L'Onda étant également en réflexion sur ce point il serait sans doute pertinent de mutualiser la réflexion.

En ce qui concerne les arts de la piste, les acteurs considèrent l'intervention de Réseau en scène Languedoc-Roussillon principalement en complément au Pôle Cirque.

Pour qu'une œuvre soit éligible et soutenue financièrement en région par Réseau en scène Languedoc-Roussillon celle-ci ne doit pas excéder deux années d'exploitation. La prise en considération de cette durée dans la sélection des projets semble poser parfois question. Ce questionnement sera soulevé plus loin.

## › SECTION 2 : L'ADÉQUATION DES DISPOSITIFS FINANCIERS AVEC LA RÉALITÉ DES PROBLÉMATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS

Les diverses disciplines du spectacle vivant présentent bien des spécificités notables en lien avec les problématiques et enjeux de la diffusion. Ces derniers doivent être pris en considération par la direction de Réseau en scène Languedoc-Roussillon pour continuer à améliorer et à adapter les orientations prises.

Les compagnies de théâtre ont fait part d'une difficulté pour elles à sortir du territoire et à s'ouvrir à un niveau national. Certaines éprouvent l'envie de se tourner vers l'Europe et s'interrogent sur les possibilités que ce territoire offre dès lors que l'on travaille avec le texte et la langue française.

La grande difficulté à percer les portes des scènes nationales a également été formulée.

Les compagnies relèvent un déficit de lieux dédiés à la recherche et la fabrication en Languedoc-Roussillon, et le réseau de diffusion se résume bien trop souvent à celui de la co-production des spectacles. Nombreuses sont les compagnies qui parlent d'un effet embouteillage aux portes des lieux de diffusion particulièrement périlleux en Languedoc-Roussillon.

Les compagnies de danse ont un réseau de diffuseurs en région extrêmement limité. De moins en moins de lieux sont prêts à accueillir de la danse dans leurs murs. Elles sont astreintes à beaucoup de mobilité pour les résidences et la diffusion de leur création. Les programmeurs sont souvent frileux à l'idée de programmer de la danse contemporaine et justifient cette frilosité par la difficulté à mobiliser du public au regard de coûts de cession souvent importants.

Du point de vue des opérateurs culturels cette fois, la danse est trop peu diffusée pour un ensemble de facteurs. Des expressions artistiques émergentes, tel que le nouveau cirque, la danse hip-hop, ont pris le dessus sur la danse contemporaine ces dernières années. Selon les acteurs, les propositions trop radicales de certains chorégraphes ont éloigné également le public de cette esthétique, qui l'assimilerait à un univers « élitiste ».

Selon les équipes, des lieux tendent, contraints par une conjoncture économique, vers la mise en pratique d'une politique culturelle de « rentabilité », avec l'objectif premier de remplir les salles, au détriment de la mise en avant de propos artistiques novateurs, qui interpellent et questionnent (notion de prise de risque artistique et financier).

Les compagnies de danse s'interrogent sur le travail qui a été réalisé par les responsables de programmation pour introduire de la danse contemporaine dans leurs lieux, en considérant que cette part de travail revient à ces mêmes directeurs.

Le besoin d'un travail de pédagogie autour de la danse se fait sentir. Réseau en scène Languedoc-Roussillon pourrait songer à initier la mise en place, avec des organismes partenaires, d'une **formation-action à destination des chargés de relations avec les publics et des directeurs de lieux pluridisciplinaires**. L'essence de cette formation consisterait à apprendre à parler de la danse - car le langage chorégraphique suppose des pré-requis - en créant une histoire autour de la danse et en rencontrant les artistes.

Pour les acteurs des disciplines de la musique, la question fondamentale ressortie lors de l'enquête est celle de la trésorerie. Une autre problématique souvent exprimée se trouve dans la difficulté d'accéder à des lieux de résidence car les espaces de travail sont très souvent utilisés pour la diffusion. Il y a un grand manque de résidences en musique en région et les artistes doivent parfois partir loin pour effectuer une résidence.

Le modèle économique de la musique diffère aussi des autres disciplines du spectacle vivant. Les logiques économiques de la musique ne sont pas nécessairement les mêmes que celles du théâtre ou de la danse.

Le secteur rencontre un manque, en région, de structures d'accompagnement et de production solides. Le secteur se trouve dans de fortes fluctuations, parfois de façon anarchique. Les actions d'aide à la structuration, autant des groupes de musique que du secteur lui-même, devraient donc être renforcées. L'expérimentation du dispositif musique lancé en décembre 2014 par Réseau en scène Languedoc-Roussillon a été **un premier pas dans le travail d'accompagnement à la structuration**. Par sa mise en place, l'accompagnement des projets sur une logique de tournée a été réalisée. **Cette forme de soutien est considérée comme très cohérente et pertinente pour un groupe de musique**.

Concernant la discipline du jazz, celle-ci apparaît comme une niche sclérosée. **La création d'un dispositif spécifique, prenant en compte les spécificités économiques des musiques du monde, des musiques traditionnelles et du jazz serait intéressante à étudier**. Dans ce même dispositif pourrait être intégré la chanson, au démarrage, c'est à dire lorsque les artistes ne sont pas encore signés par des labels.

Les compagnies jeune public rencontrées ne font pas face à de grandes problématiques de diffusion dans le sens où elles parviennent à réaliser 60 à 80 dates par an en moyenne, représentations scolaires incluses. Cela étant, ces compagnies ont la sensation que le champ du jeune public est souvent dénigré par les institutions et par les programmeurs. Ces derniers, en programmant un spectacle jeune public, ne respecteraient pas suffisamment les jauges, l'âge préconisé ainsi que la fiche technique ce qui entraînerait pour conséquence des conditions techniques d'accueil négligées, qui se repercutent ensuite sur la qualité des représentations.

La problématique des arts de la rue, considérés comme les « parents pauvres » du spectacle vivant par certains, est le manque de lieux de diffusion professionnels. Les arts de la rue se jouent encore beaucoup dans les circuits amateurs, aujourd'hui dans le domaine spécialisé d'entreprise notamment provoquant des conditions d'accueil pas toujours bonnes, voir médiocres. La problématique de la diffusion structurée est aujourd'hui prise en charge par le réseau La Diagonale, dont l'appui en diffusion par Réseau en scène est largement reconnu.

Tous évoquent la difficulté de passer d'un réseau à un autre, notamment de passer d'un réseau rue à un réseau salle par exemple pour les compagnies de crique et des arts de la rue. La transversalité entre les différents réseaux est minime, et cette problématique est liée de façon générale à la diffusion.

On retrouve au travers des quelques paragraphes précédents un **élément distinctif paradoxal** des retours des acteurs concernant Réseau en scène Languedoc-Roussillon : **tous appellent à des réponses encore plus spécifiques et pointues, avec des déclinaisons par discipline**, mais redoutent dans le même temps le manque de lisibilité générale que cela entraînerait.

## 5 - LA CRÉATION DE RENCONTRES ET LES DYNAMIQUES DE RÉSEAUX DE DIFFUSION

L'aide à la diffusion ne peut être réalisé sans un appui sur des réseaux d'opérateurs et des dynamiques de rencontres.

À partir de ce constat, Réseau en scène Languedoc-Roussillon se donne pour objectifs d'être un catalyseur de réseaux à même de créer les conditions de la rencontre entre les équipes artistiques et les programmeurs d'une part, et entre les programmeurs entre eux d'autre part. Ainsi, l'association initie des temps et des formes afin que la logique de réseau se construise et s'élargisse. Ceux-ci se déroulent via les rencontres professionnelles thématiques, les rencontres régionales de diffusion artistique et le soutien aux réseaux de professionnels structurés et optants pour la mutualisation des moyens de production et/ou de diffusion.

### 5.1 - LES RENCONTRES PROFESSIONNELLES THÉMATIQUES

Les rencontres professionnelles thématiques, organisées sur une ou plusieurs journées, sont structurées autour d'une thématique ou d'une problématique propre au secteur d'activité du spectacle vivant. Citons à titre d'exemple les journées « Contes et rencontres », « Projets culturels et financements européens 2014-2020 », « Scènes d'enfance », « Dynamiques des arts vivants en Massif central », etc.

Réseau en scène Languedoc-Roussillon a d'abord été le seul organisateur de ces rencontres. Aujourd'hui, des relais ayant en partie été pris, les partenaires et les programmeurs sont eux-mêmes davantage à l'initiative de ces rencontres bien que Réseau en scène Languedoc-Roussillon continue à apporter son soutien organisationnel, logistique, promotionnel et financier.

#### › SECTION 1 : LA PARTICIPATION AUX RENCONTRES PROFESSIONNELLES THÉMATIQUES

En moyenne, **70 % des acteurs ont déjà participé à une ou plusieurs rencontres professionnelles**, cette participation étant **plus prégnante du côté des programmeurs avec 85 % d'entre eux** qui y ont déjà pris part<sup>11</sup>.

Un ensemble de raisons de participation à ces rencontres a été émis : cultiver des relations professionnelles, rester au fait de l'évolution de l'organisation et des pratiques du secteur, entretenir des relations d'échange, développer des réflexions de fond en commun, nourrir l'intérêt de thématiques prégnantes, etc.

**Les acteurs sont satisfaits de ces rencontres**, car elles offrent des **ponts non négligeables entre les différents maillon de la chaîne**. Les acteurs insistent sur **le maintien de ces rencontres et initiatives dont Réseau en scène Languedoc-Roussillon peut-être un fort contributeur**, rôle qui n'est parallèlement pas reconnu aux collectivités par exemple.

<sup>11</sup>- Ces données sont à relativiser pour partie : au cours du traitement et de l'analyse des réponses au questionnaire, une confusion entre les rencontres professionnelles thématiques et les rencontres régionales de diffusion artistique a été décelée.

Certains regrettent que les débats présentés soient parfois encore un peu trop théoriques et appellent de leurs vœux à davantage user de procédés d'animation plus collaboratifs et plus dynamiques.

Des attentes en termes de thématiques ont été formulées, notamment sur les questions :

- \* Du jeune public en Languedoc-Roussillon : réunir les acteurs du jeune public pour saisir les fonctionnements et dysfonctionnements de la filière
- \* Des publics et de la médiation
- \* De la fusion des régions
- \* Des nouveaux systèmes de production : comment trouver de nouvelles solutions de production au regard de l'évolution du système ?
- \* Des synergies entre lieux et événements sur la Métropole de Montpellier Méditerranée

## › SECTION 2 : L'IMPACT DES RENCONTRES PROFESSIONNELLES SUR LES MISES EN RELATION

Parmi les 62 % des équipes artistiques qui ont participé aux rencontres, elles sont **71 % à affirmer que le processus d'échange et de mise en relation est facilité par le biais des rencontres professionnelles**. Du côté des opérateurs, ce constat est nettement plus prononcé : **ils sont 90 % à affirmer cette facilitation, parmi les 85 % de participants**.

Par ailleurs, les rencontres professionnelles **encouragent à 73 % les programmeurs à la coopération et à la mise en réseaux avec d'autres programmeurs culturels**. Certains directeurs de structures affirment avoir fait des rencontres directes qui ont débouché parfois sur des collaborations concrètes telles que le partage financier de moyens de production. Néanmoins, les collaborations sont dans les faits plus limitées que dans l'intention. Les aspects plus indirects tels que l'interconnaissance, l'expertise partagée, l'habitude de l'action commune ont davantage été cités par les programmeurs de manière récurrente.

## 5.2 - LES RENCONTRES RÉGIONALES DE DIFFUSION ARTISTIQUE

Réseau en scène Languedoc-Roussillon coordonne l'organisation de rencontres régionales de diffusion artistique annuelles qui ont pour but principal de mettre en lumière la création artistique régionale. Il s'agit de présenter à un ensemble de programmeurs régionaux des projets de création de compagnies pour lesquels elles sont en recherche de coproduction, de résidence ou de pré-achat. Derrière ces coups de projecteurs, l'objectif des rencontres régionales de diffusion artistique est de faire converger les diffuseurs vers certaines œuvres pour tendre vers une mutualisation des moyens de production-diffusion et un accompagnement plus sécurisé des projets.

Assimilées à de grandes rencontres plénières, ces rencontres régionales de diffusion artistique réunissent un parterre d'environ 40 programmeurs devant lequel une quinzaine de projets sélectionnés, aux esthétiques diverses, sont présentés.

Les rencontres régionales de diffusion artistique font parties des actions de mise en réseau qui accroissent la visibilité des équipes soutenues. **Les retours des questionnaires et entretiens attestent l'utilité de ces rencontres et la légitimité de leur rôle.**

## › SECTION 1 : LA PARTICIPATION AUX RENCONTRES RÉGIONALES DE DIFFUSION ARTISTIQUE

Le taux de participation aux rencontres régionales de diffusion artistique fluctue selon qu'il s'agit d'une équipe artistique ou d'un programmateur : **75 % des programmeurs y ont déjà participé**, contre 47 % des équipes.

Ce taux de participation plus faible du côté des compagnies s'explique par le fait que les projets de création présentés sont soumis à une sélection sur appel à candidatures faite au préalable par un collège de professionnels organisé par Réseau en scène Languedoc-Roussillon.

En moyenne, 50 % des acteurs n'ont pas connaissance des modes de sélection des projets présentés, ce qui indique qu'un travail de communication est à réaliser sur cette question, malgré le fait que la communication, lors de l'appel à candidature, est très explicite et transparente sur ce point.

Les programmeurs ayant assisté aux rencontres de diffusion sont à **85 % satisfaits des projets présentés**. La **sélection des projets leur semble cohérente et pertinente du point de vue artistique et structurel**. Le collège de professionnels effectuant la sélection pour Réseau en scène Languedoc-Roussillon parvient selon eux à mettre en lumière des compagnies mures pour réaliser ce genre d'exercices.

Les équipes artistiques considèrent les rencontres régionales de diffusion comme une **opportunité avantageuse et utile pour pouvoir présenter à tant de programmeurs leurs projets**. Les compagnies y participent pour trouver des opportunités de diffusion, se faire connaître, trouver des coproducteurs, des lieux résidence et/ou des pré-achats et pour activer et accroître leur réseau.

Les diffuseurs quant à eux s'y rendent essentiellement pour **entretenir une veille artistique**, découvrir des compagnies et amorcer une attention particulière sur un projet spécifique.

Le format et le déroulement de ces rencontres suscitent des avis plus hétérogènes.

Ces rencontres ont l'avantage de faire découvrir un panel de projets de créations à une large palette de programmeurs. Mais l'exercice est parfois assez anxiogène pour les équipes et demande de la préparation, alors qu'il leur permet de faire connaître leur projet et d'amorcer une attention auprès d'un réseau qui n'est pas forcément le leur, et dont elles veulent capter les entrées.

Tout un chacun reconnaissent également l'**efficacité de la position du « parrain »**, c'est-à-dire du partenaire<sup>12</sup> qui accompagne le projet et le défend devant l'assemblée. Le regard de ce partenaire amène un point de vue sur la création qui n'est pas forcément celui du directeur artistique, avec des arguments complémentaires. La position de ce partenaire signifie également un vrai travail d'implication des diffuseurs dans leur rôle d'accompagnement de la création régionale.

Parmi les retours plus négatifs, un petit nombre d'acteurs regrettent un manque de temps consacré aux discussions après les présentations de projet et un manque d'espaces de médiations offrant des possibilités de dialogue et de retours.

De manière générale, les équipes artistiques réclament encore une plus grande mise en relation qui passerait notamment par les temps informels et par l'identification des diffuseurs. Face à la grande diversité des programmeurs présents (les théâtres municipaux, les labels nationaux, les ATP, les communautés de communes, les communautés d'agglomération, etc.), toutes les équipes n'ont pas de visibilité sur les politiques de programmation et les cahiers des charges de chacun.

En termes de préconisations, il serait pertinent de :

- \* Présenter les programmeurs en amont de ces rencontres régionales de diffusion artistique
- \* Organiser une rencontre régionale de diffusion artistique spécialement autour de la danse et des écritures chorégraphiques pour redonner une impulsion à la filière
- \* Organiser des rencontres par « types » de diffuseurs ou par zones géographiques

12- Par partenaire, il faut entendre coproduction, résidence rémunérée ou pré-achat .

## › SECTION 2 : LES IMPACTS DES RENCONTRES RÉGIONALES DE DIFFUSION ARTISTIQUE SUR LA VISIBILITÉ DES ÉQUIPES RÉGIONALES

Pour les collectivités territoriales (communautés d'agglomération, communautés de communes, ville, etc.) et les théâtres municipaux, les rencontres régionales de diffusion artistique sont d'une **bonne efficacité**, tant sur le plan de la découverte de compagnies, que sur les impacts directs de collaboration. L'efficacité est plus relative pour les lieux spécialisés dans une ou plusieurs esthétiques et pour les labels nationaux.

Au cours des entretiens, **bon nombre de programmeurs interrogés déclarent avoir découvert des projets dont ils n'avaient pas connaissance avant de venir.**

Parmi les 75 % de programmeurs qui ont participé aux rencontres régionales de diffusion artistique, **63 % d'entre eux ont tissé au moins une fois un partenariat avec une équipe artistique.** Ces données illustrent des impacts positifs désormais ancrés dans les pratiques.

Même si ils n'ont pas directement décidé d'acheter ou co-produire une création, les diffuseurs attestent que les rencontres leur permettent de maintenir et/ou de renforcer une ouverture à la création régionale, et d'être en lien plus proche avec les compagnies.

## › SECTION 3 : LES IMPACTS DES RENCONTRES RÉGIONALES DE DIFFUSION ARTISTIQUE SUR LES POSSIBILITÉS DE DIFFUSION DES ÉQUIPES

Parmi les 47 % des équipes artistiques ayant participé aux rencontres régionales de diffusion artistique, **37 % d'entre elles déclarent avoir tissé au moins une fois un partenariat avec un lieu de diffusion, ce chiffre ayant plus que doublé depuis la précédente évaluation.**

Même s'il pourrait encore être jugé comme faible dans l'absolu, cet indicateur pointe un effet direct identifié dans les problématiques de diffusion, par essence multi-factorielles. Il convient en effet de préciser que les collaborations et les suites en diffusion directement liées à ces rencontres sont toujours difficiles à isoler, car elles sont le fruit de plusieurs paramètres cumulés. Ainsi, même si les rencontres régionales de diffusion artistique n'ont parfois rien concrétisé directement, leurs retombées peuvent voir le jour plusieurs mois après. Ainsi **une large portée d'impacts indirects ont été cités** notamment l'élargissement des rencontres, le resserrement de liens existants, la confrontation aux réseaux de diffusion existants, la mise en lumière d'un projet, le développement du réseau de la compagnie.

## 5.3 - L'ÉMERGENCE DES RÉSEAUX DE DIFFUSION ET DE COLLECTIFS STRUCTURÉS SUR LE TERRITOIRE

Un ensemble de réseaux, de collectifs, voire de fabriques coopératives sont apparus ces dernières années sur la région Languedoc-Roussillon. À ce titre, La Diagonale (réseau Languedoc-Roussillon pour la création artistique en espace public), le Collectif En Jeux, le Collectif Jazz en L'R ou encore Le Silo (fabrique coopérative dédiée à la création des musiques du monde et traditionnelles en Languedoc-Roussillon) peuvent être cités. La profusion de ces réseaux, liée à des champs artistiques structurés, est à l'image de l'hétérogénéité des disciplines, des esthétiques et des modèles économiques.

Fidèle à son ambition d'être un « catalyseur de réseau », Réseau en scène Languedoc-Roussillon accompagne de manière particulière chacun de ces regroupements d'opérateurs en soutenant la diffusion des spectacles produits et/ou accompagnés dans ce cadre.

## › SECTION 1 : LA PLACE DE RÉSEAU EN SCÈNE LANGUEDOC-ROUSSILLON DANS LE DÉVELOPPEMENT DES DYNAMIQUES DE RÉSEAUX

À la question « *diriez-vous qu'un réseau régional de diffusion est structuré autour de Réseau en scène Languedoc-Roussillon* », les acteurs sont **63 % à émettre un avis positif** : 58 % des équipes artistiques répondent « *oui, tout à fait* » à la question, contre 68 % des opérateurs. Ces retours quantitatifs sont le constat d'une évolution d'opinion à la question en comparaison à l'étude préalablement menée par Félix-Dupin Meynard. En effet, le travail réalisé en 2010 relatait l'insuffisance de réseaux de programmeurs structurés, aboutis et renforcés. **L'action de Réseau en scène sur ce point semble donc, même si elle n'est pas la seule, avoir produit des effets mesurables.**

De manière tendancielle, les acteurs reconnaissent à Réseau en scène Languedoc-Roussillon la **capacité à regrouper des opérateurs**, de la même manière que sa capacité à soutenir des réseaux de diffusion régionaux, voir interrégionaux si l'on se réfère à la Charte d'Aide à la Diffusion, bien que l'association n'amène pas directement l'ensemble de ces réseaux.

Enfin, certains acteurs pointent la forte centralité des réseaux autour de Montpellier, de l'espace métropolitain et de l'Hérault en général, phénomène qui peut être un facteur à contrecarrer davantage par le maillage du travail en appui aux réseaux.

## › SECTION 2 : L'INTÉGRATION DES ACTEURS DANS LES RÉSEAUX

**La très grande majorité des programmeurs rencontrés font au moins parti d'un réseau de diffusion accompagné par Réseau en scène Languedoc-Roussillon.**

L'inscription dans les réseaux est une pratique largement répandue chez les programmeurs, mais beaucoup moins chez les équipes artistiques. À ce sujet, certaines équipes regrettent que Réseau en scène Languedoc-Roussillon ne soutienne pas des réseaux davantage tournés vers les équipes artistiques.

Les acteurs s'inscrivent dans des dynamiques de réseaux structurés pour fédérer collectivement la création régionale et mieux l'accompagner.

Les acteurs de La Diagonale témoignent, à l'origine de la création du réseau, d'une volonté collective de structurer le milieu des arts de la rue en région pour mieux les faire reconnaître et les rendre visible.

Les diffuseurs du Collectif En Jeux se sont réunis, à l'initiative de Réseau en scène Languedoc-Roussillon, pour développer une réflexion autour de la mutualisation des moyens de production, et trouver des pairs qui accompagnent un même projet. Ce réseau est structuré autour de scènes généralistes, dont certains lieux n'ont pas toujours les épaules pour produire et accompagner seuls une compagnie.

Certaines équipes se sont interrogées sur la place accordée à la danse et au jeune public au sein du Collectif En Jeux, les moyens de productions étant essentiellement mobilisés autour du théâtre.

La dynamique de départ du réseau Jazz L'R était de réunir les acteurs régionaux du jazz, tant les musiciens que les diffuseurs, pour fédérer les projets et accorder un intérêt particulier aux musiciens de jazz régionaux.

Pour une petite part seulement de programmeurs, la participation à ces réseaux de diffusion structurés peut paraître un peu réhibitoire car les coproductions communes contraignent de faire des choix artistiques collectifs.

Une part importante d'acteurs déplorent, sans vouloir mettre à tort Réseau en scène Languedoc-Roussillon, les comportements parfois individualistes et concurrentiels des diffuseurs. La négociation d'exclusivités sur certaines créations met à mal l'investissement commun des programmeurs sur le même projet.

### › SECTION 3 : L'IMPACT DES RÉSEAUX DE DIFFUSION EXISTANTS SUR LES CHOIX DES PROGRAMMATEURS

**80 % des opérateurs sont attentifs aux propositions d'équipes artistiques dont le travail est soutenu par Réseau en scène Languedoc-Roussillon dans le cadre de réseaux.**

Cela étant, un spectacle inscrit dans un réseau de diffusion n'encourage pas forcément le programmateur à la diffuser par la suite.

À l'état actuel des coupes budgétaires imputées dans les politiques culturelles, Réseau en scène Languedoc-Roussillon veut être plus incitatif, notamment financièrement, dans le cadre de productions montées collectivement pour tendre vers des productions plus sécurisées et espérer une durée de vie plus étendue. **Cette orientation est saluée majoritairement par les opérateurs culturels.**

### › SECTION 4 : L'IMPACT DES RÉSEAUX DE DIFFUSION EXISTANTS SUR LES PARCOURS DE DIFFUSION DES ŒUVRES SOUTENUES

Le travail de mise en réseau et d'accompagnement à la diffusion mené par Réseau en scène Languedoc-Roussillon a **une influence positive sur les parcours de diffusion des œuvres** soutenues. Parmi les équipes artistiques émettant un avis (soit 80 % d'entre elles), elles sont 52 % à le penser, et parmi les opérateurs (soit 94 % d'entre eux) ils sont 60 %.

Les réseaux de diffusion offrent un coup de projecteur important en région sur l'œuvre soutenue, ce qui peut amorcer une attention particulière auprès des programmeurs. En revanche, les retombées et l'effet levier attendu de ces réseaux semblent parfois plus modestes.

Les compagnies et les programmeurs mesurent également difficilement l'impact de ces réseaux sur les parcours de diffusion des œuvres. Il serait sans doute intéressant de mener un travail spécifique d'évaluation à leur attention pour éclairer cette question.

Certains opérateurs inscrits dans les collectifs se demandent si il ne faut pas accompagner moins de projets, mais des projets plus « ambitieux » aux parcours encore plus sécurisés, tant sur le volet production que pour l'exploitation ?

## 6 - LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE DIFFUSION DES ŒUVRES CRÉÉES EN LANGUEDOC-ROUSSILLON : L'IMPACT DES AIDES À LA DIFFUSION

La mise en œuvre de dispositifs financiers, considérés comme des leviers d'envergure et privilégiés au service de la diffusion, est l'action de Réseau en scène Languedoc-Roussillon la mieux perçue par l'environnement extérieur.

À la fois destinés aux programmateurs régionaux dans une logique incitative (avec l'aide à l'accueil d'une œuvre, l'aide au coût artistique, ou l'aide à la série) et aux équipes artistiques dans l'accompagnement en hors-région (avec l'aide à la mobilité), ces différents dispositifs constituent la part de dépenses budgétaires la plus forte dans le déploiement d'actions de Réseau en scène Languedoc-Roussillon<sup>13</sup>.

Plusieurs écueils concernant les aides à la diffusion ont toutefois été recueillis. Quelques retours ont ainsi questionné la part de frais de structure absorbée par l'association, qui serait au détriment des volumes d'aides. Ces écueils sont à relativiser grandement en appréciant la part toute relative des frais de structure et de la part d'aides distribuées et/ou induites<sup>14</sup>. De plus, ce genre de critiques résulte souvent d'une véritable ignorance ou méconnaissance des vraies proportions de frais de fonctionnement, alors même l'association fait preuve d'une transparence exemplaire à ce sujet.

### 6.1 - L'IMPACT DES AIDES À LA DIFFUSION SUR LES PARCOURS DE DIFFUSION DES ŒUVRES SOUTENUES

Dans une logique d'effet levier des dispositifs financiers, il s'agit pour Réseau en scène Languedoc-Roussillon de positionner ses aides aux moments stratégiques du parcours d'une équipe artistique, donc de considérer les particularités respectives de chaque création pour contribuer à sa bonne réception sur le terrain.

#### › SECTION 1 : UNE INTERVENTION RELATIVEMENT OPPORTUNE DES AIDES

**Les aides à la diffusion interviennent à des moments opportuns selon en moyenne 82 % des acteurs.**

La majorité d'entre eux ont conscience que l'aide de Réseau en scène Languedoc-Roussillon est positionnée pour aider les débuts souvent périlleux et délicats d'une création. **De fait, les aides interviennent donc à des moments adéquats dès lors que l'on sait que les premières expositions d'œuvres aux publics et aux professionnels sont déterminantes pour les suites de son existence.**

Les membres des commissions de soutien parviennent en règle générale à évaluer la maturité d'un spectacle, quand ce dernier est prêt pour sortir de la région ou au contraire trop fragile pour accéder à des programmations « prestigieuses », pour être diffusé sur des lieux qui rencontrent une forte fréquentation de professionnels.

13- Parmi les éventails d'actions prises en considération ici, il convient de considérer les missions « Information et Communication » « Dynamiques de Réseaux » et « Structuration secteur professionnel ».

14- Budget réalisé en 2014 : les frais des actions représentent 672 197 euros et les frais généraux 653 827 euros

Pour une partie des compagnies ayant répondu au questionnaire, les aides interviendraient parfois trop en faveur de compagnies qui sont pour la plupart déjà aidées. L'aide agirait alors comme un « domino » supplémentaire pour ces compagnies reconnues et subventionnées. L'analyse des éléments de bilan des aides de Réseau en scène Languedoc-Roussillon prouve à l'inverse que la concentration des aides vers un type de compagnie n'est pas actuellement à l'œuvre et que l'association cherche bien à répondre aux différents stades de développement des équipes.

Ces propositions sont en contradiction avec l'avis de certains programmeurs, notamment les directeurs de labels nationaux, qui pensent qu'il serait pertinent d'accompagner davantage les équipes aux seuils d'une reconnaissance nationale.

L'éternelle question se pose : faut-il soutenir moins de projets pour au contraire en soutenir quelques uns de manière plus significative ? Ou bien faut-il donner des aides à un maximum de créations, en espérant pouvoir donner une chance aux compagnies moins repérées ? Quel est l'équilibre à trouver entre le saupoudrage des aides et la concentration des aides ?

Réseau en scène Languedoc-Roussillon attribue les aides à la diffusion en région pour des spectacles dont la durée d'exploitation n'excède pas deux années. Il est intéressant de constater que 70 % des équipes artistiques et 55 % des opérateurs culturels n'ont pas connaissance de ce critère d'éligibilité.

## › SECTION 2 : L'IMPACT DE L'AIDE SUR LA DURÉE D'EXPLOITATION DES ŒUVRES

Sur 89 équipes artistiques émettant un avis à la question, **43 % d'entre elles pensent que l'aide à la diffusion a un impact direct sur la durée d'exploitation des œuvres**. Du côté des opérateurs, sur 39 opérateurs émettant un avis, ils sont **51 % à penser que l'aide a parfois un impact sur la durée de vie des parcours de créations, et 3 % seulement à penser que l'impact est rare**. Ces chiffres, en progression depuis la précédente évaluation montrent que l'effet structurant de l'action de Réseau en scène est désormais perçu par les réseaux d'acteurs.

Les entretiens ont permis de vérifier que l'action de Réseau en scène n'est par contre pas à elle seule suffisante dans l'environnement multifactoriel lié à la diffusion, et que d'autres facteurs se conjuguent : la qualité artistique, la structuration de la compagnie, l'appréciation de l'œuvre par le milieu professionnel et les publics, le contexte économique, les temporalités, etc.

## › SECTION 3 : L'EFFET LEVIER DE L'AIDE SUR LES PARCOURS DE DIFFUSION DES ŒUVRES

En moyenne, les **acteurs pensent à 60 % que l'aide a parfois un effet levier sur les parcours de diffusion des œuvres**.

Les aides ne sont pas toujours déterminantes pour accéder à une programmation, en revanche elles sont à bien des égards **facilitatrices**. Selon les équipes artistiques, l'aide de Réseau en scène Languedoc-Roussillon peut-être un **argument supplémentaire dans le travail de prospection de diffusion**, à l'image d'une **référence** que l'on adresse aux professionnels. **La réputation d'un soutien de l'association dans le secteur professionnel est apparenté à un gage de crédibilité et de qualité artistique**. Offrant une information silencieuse supplémentaire, l'apport de Réseau en scène Languedoc-Roussillon permet aux compagnies de **réaliser des opérations moins déficitaires et d'avoir un relatif confort financier** (possibilité de salarier tout le monde, diminuer les négociations à la baisse des contrats de cession, etc.)

Les compagnies considèrent par ailleurs que **l'aide peut-être déterminante pour certains programmeurs du 3<sup>e</sup> cercle**.

## 6.2 - L'IMPACT DES AIDES À LA DIFFUSION SUR LES PROGRAMMATIONS DES OPÉRATEURS CULTURELS RÉGIONAUX

En 2014, l'association a soutenu directement, via les seuls dispositifs financiers « accueil simple », « aide à la série », « coût artistique » 54 opérateurs régionaux<sup>15</sup> (sur 254 opérateurs répertoriés dans la base de données de Réseau en scène Languedoc-Roussillon).

Une part importante des acteurs a la sensation que l'association coopère uniquement avec des diffuseurs « aisés ». Cette **perception est réellement biaisée** lorsque l'on étudie les bilans de l'aide à la diffusion, car de nombreuses petites structures, qui font un travail de territoire en milieu rural ou éloigné, en lien direct avec les publics sont bien incluses dans les dispositifs d'aides de Réseau en scène Languedoc-Roussillon.

### › SECTION 1 : L'INCITATION À L'ACCUEIL D'ŒUVRES AUDACIEUSES

Bien que la notion d'œuvre « audacieuse » questionne de par sa relative subjectivité, **l'objectif d'incitation à la prise de risque artistique est perçu par la majorité des acteurs rencontrés. Les équipes artistiques sont d'ailleurs 66 % à penser que les aides jouent ce rôle, et les opérateurs sont 71 % à le penser.**

Il est à préciser ici que l'appréciation de cet objectif est relatif aux caractéristiques propres des diffuseurs. L'incitation à la prise de risque artistique a **une vraie plus value pour les collectivités territoriales** (principalement les communautés de communes et les communautés d'agglomération). L'effet levier de **l'aide est constaté dans ces structures** puisque l'aide permet de faire admettre la nécessité de prendre ou maintenir des risques artistiques et de risquer l'accueil d'artistes émergents auprès d'élus. L'influence de Réseau en scène Languedoc-Roussillon est également constatée pour les programmeurs du 3<sup>e</sup> cercle et des lieux ruraux.

L'incertitude sur le montant de l'aide peut constituer un travers. Certains diffuseurs affirment ne pas être informés suffisamment en amont sur le montant de la garantie espérée pour que cela puisse modifier en conséquence leur appréhension du risque. Il s'agit ici d'un problème d'anticipation qui peut être réglé simplement par l'association, qui offre le cadre permettant de le faire.

### › SECTION 2 : L'INCITATION À LA SÉRIE

**L'objectif d'incitation à la série est bel et bien existant** pour multiplier les dates en diffusion d'œuvre et soulager de fait la problématique de la diffusion. Cela étant, l'aide de Réseau en scène Languedoc-Roussillon n'encourage plus suffisamment les programmeurs à programmer plusieurs représentations pour un même spectacle : ils sont 75 % à le déclarer, ce qui est en **net recul par rapport aux précédentes évaluations.**

Les opérateurs culturels en région ne font pratiquement plus de séries. Cette absence de série est liée à deux principales raisons : une difficulté croissante à mobiliser le public et une problématique d'ordre économique qui s'est fortement accrue ces dernières années. Les phrases telles que « *la salle a peur du vide* », « *je préfère faire une salle pleine que deux à moitié vide* » sont souvent revenues dans les propos des programmeurs.

Certains font des séries en itinérance ou en partenariats avec d'autres lieux, ce qu'on appelle du co-accueil.

Il s'agit là d'un effet du contexte que **l'association à elle seule ne peut contrer**, quand bien même son **dispositif d'aide est reconnu comme étant très incitatif sur ce point.**

15- Sur le 54 opérateurs, 20 sont concentrés dans l'Hérault, 10 dans l'Aude, 9 dans le Gard, 8 en Lozère et 7 dans les Pyrénées-Orientales.

## › SECTION 3 : L'INCITATION À L'ACCUEIL D'ŒUVRES RÉGIONALES

Bien que programmer une œuvre aidée par l'association régionale peut-être un critère de choix il s'avère que ce dernier n'est pas le seul déterminant. L'aide n'est jamais le premier critère de choix, ce dernier étant bien souvent l'artistique, ce qui semble logique et positif. Ainsi on note une pleine cohérence, car **l'aide de l'association n'a pas vocation, à elle seule, à être un déclencheur, mais plutôt à agir comme une forme d'assurance dans la prise de risque.**

Toutefois, et bien souvent, **les garanties financières ont permis aux programmeurs de diffuser une œuvre régionale soutenue par Réseau en scène Languedoc-Roussillon en cas d'hésitation avec une œuvre non soutenue.**

**L'aide est un complément financier qui peut soulager dans le budget d'une saison.** L'aide est un « plus » qui permet de **minimiser les risques, ce qui est pleinement cohérent avec les objectifs affichés par l'association.** La part de déficit couvert (soit 20 à 40%) est jugée cohérente par 50 % des programmeurs rencontrés. Les 50 % restants espèreraient que ce pourcentage puisse être augmenté.

L'effet levier constaté au sein des collectivités territoriales, et qui a été relevé plus haut, est celui de **faire admettre la prise de risque et l'émergence artistiques auprès des élus.**

Le soutien aux scènes nationales est également questionné par quelques acteurs. Rappelons à ce sujet que le choix de l'association est de soutenir les Scènes nationales dans des pourcentages amoindris par rapport aux autres opérateurs. Des interrogations telles que « *ce soutien est-il nécessaire ?* », « *les gros ont-ils besoin d'être plus gros ?* », « *l'aide ne servirait-elle pas mieux à d'autres lieux ?* » sont remontées ponctuellement.

Parmi les propositions faites, on peut recenser celle d'aider davantage encore les plus petites structures pour augmenter les possibilités de diffusion des œuvres régionales, et d'abonder sur les lieux dits « intermédiaires » qui participent à la création, et qui permettent de voir les créations régionales. Une action d'accompagnement à la structuration du réseau intermédiaire a également été évoquée.

Une vraie volonté de la part des équipes artistiques de jouer dans des petits lieux, de faire des « petites dates », de participer au maillage territorial et à l'offre culturelle dans des endroits reculés s'est faite sentir. Il serait souhaitable de pouvoir répondre à ces envies et volontés.

## 6.3 - L'IMPACT DES AIDES À LA DIFFUSION SUR LA CIRCULATION DES ŒUVRES RÉGIONALES EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

### › SECTION 1 : L'ACCROISSEMENT DE LA VISIBILITÉ D'ŒUVRES RÉGIONALES SOUTENUES EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

L'aide de Réseau en scène Languedoc-Roussillon **permet d'accroître la visibilité en région d'œuvres régionales. Selon les équipes artistiques, 59 % d'entre elles perçoivent l'impact des aides sur la visibilité des projets régionaux en région.** Du côté des diffuseurs, **le taux positif à la question augmente puisqu'il atteint 78 %.**

Un des objectifs premiers de Réseau en scène Languedoc-Roussillon est d'impulser une circulation des œuvres sur le territoire régional, et donc entre les différents départements qui composent la région. Ainsi, il figure dans les conventions d'objectifs contractualisés avec les lieux de diffusion bénéficiant des aides à la diffusion en région l'obligation de programmer une œuvre régionale qui soit diffusée dans au moins deux départements de la région. La connaissance de ces principales clauses de la convention d'objectifs est toutefois plus fragile car seulement la moitié des programmeurs en ont connaissance (53 % contre 47%).

Les structures de diffusion ayant connaissance de ces **clauses** les considèrent comme **logiques et adaptées, saines et nécessaires à la survie de l'art et des créations**. Une minorité de programmeurs les conçoivent parfois comme un trop contraignantes.

## 6.4 - L'IMPACT DES AIDES À LA DIFFUSION SUR LA CIRCULATION DES ŒUVRES RÉGIONALES À L'EXTÉRIEUR DE LA RÉGION

La mobilité des artistes et des œuvres est une des conditions de la qualification du secteur du spectacle vivant. Si une implantation régionale réussie est une condition nécessaire au développement des compagnies, les ouvertures vers le national et l'international sont indispensables à leur développement intellectuel et économique, à la pénétration durable des réseaux de diffusion, à la rencontre de la presse nationale et professionnelle, ou encore à une reconnaissance des pairs.

Les compagnies artistiques rencontrées considèrent l'exportation de leurs œuvres à la fois comme une nécessité artistique (jouer à plusieurs reprises, confronter la création à différents publics, faire murir le projet), et une nécessité économique (la tournée des spectacles et/ou concerts engendrant de fait une assurance économique).

Bien que jouer les premières représentations d'une nouvelle création en région est essentielle, les possibilités de diffusion à l'extérieur de la région le sont tout autant, mais sont limitées pour l'ensemble des équipes rencontrées.

Sur le plan régional, bon nombre sont les compagnies, mais aussi des programmeurs, qui parlent d'un effet embouteillage pour accéder à des programmations. Les équipes rencontrées considèrent leurs possibilités de diffusion en région comme minimales, une fois ces dernières écumées. Des phrases telles que « *nos fenêtres de diffusion sont fermées en région* », « *il y a des lieux en région qui ont le monopole et auxquels on ne peut pas accéder* » sont ressorties plusieurs fois. De manière complémentaire, plusieurs programmeurs pensent que les compagnies de la région peinent à sortir du territoire régional, en comparaisons à d'autres régions françaises.

À la vue de ce contexte, l'export des œuvres sur le territoire national, européen, voir international attire l'envie, l'intérêt et la curiosité. Parmi les équipes artistiques, peu d'entre elles déclarent avoir un réseau de diffusion national aiguisé et établi, encore moins au niveau européen et international (bien que la connaissance du réseau international soit plus accrue pour les compagnies de danse, d'arts de la rue et les groupes de musique rencontrés). **La quasi totalité des compagnies interviewées tentent de déployer des stratégies de diffusion sur le hors-région**, notamment avec la création de postes de chargés de développement (quand elles sont en capacité financière de créer un poste). Précisions ici que le développement de la diffusion hors-région semble tout à fait pertinent à condition que l'équipe ait les moyens humains et financiers de le faire.

**Les acteurs saluent majoritairement l'appui de Réseau en scène sur le hors-région dans les problématiques de mobilité, tant sur le volet conseil, accompagnement que sur le volet financier.**

### › SECTION 1 : LA PERTINENCE AVÉRÉE DE L'AIDE À LA MOBILITÉ

Les mobilités sont des opérations souvent nécessaires, importantes et déterminantes pour une compagnie et sa visibilité. Les dates en diffusion sur la capitale parisienne sont souvent perçues comme un passage obligatoire, comme une action incontournable dans le parcours artistique : « *il y a une sorte d'obligation d'aller sur Paris de manière cyclique* », car la presse y est centralisée, la concentration des professionnels forte.

**Les aides à la mobilité de Réseau en scène Languedoc-Roussillon ont des impacts très positifs sur la réalisation de dates hors-régionales.** Les aides sont souvent déterminantes pour réaliser des

dates clés et capitales dans le parcours d'une compagnie, et qui sont lourdes financièrement. L'adjectif « déterminant » est ici employé pour signifier le besoin crucial de cette intervention financière : **les équipes reconnaissent que leurs dates auraient été trop déficitaires, voir irréalisables lors de certaines opérations en l'absence d'une aide à la mobilité de Réseau en scène Languedoc-Roussillon**. Ainsi, les équipes se saisissent de ce dispositif spécifique pour des dates particulièrement importantes dans leurs parcours et engageant un déficit important dans leur budget. **Le levier financier de cette aide, qui apparaît comme un complément crucial, est véritablement perçu.**

Les aides à la mobilité de Réseau en scène Languedoc-Roussillon sont très lisibles pour les festivals avec lesquels l'agence noue des conventions : le festival Off d'Avignon, le festival de Chalon-sur-Saône, le festival VivaCité, le festival de Charleville-Mézières. Ces festivals, ainsi que d'autres grandes manifestations culturelles nationales et/ou internationales sont des lieux incontournables pour les compagnies.

**Ces aides à la mobilité sont très appréciées**, car elles sont vraiment adaptées de près au parcours, à la situation et aux besoins des équipes artistiques. Pour les compagnies ayant bénéficié de l'aide il s'agit d'une « *élégance de la part de Réseau en scène* » car **son intervention est toujours opportune dans le développement de la carrière d'une compagnie. L'efficacité de ces aides est félicitée.**

Les **retombées en diffusion à l'issue de ces mobilités soutenues sont souvent existantes et importantes**, bien qu'elles ne soient pas systématiques. Les lieux dit « vitrines » permettent bien souvent par la suite des conséquences démultipliées pour les compagnies en termes de diffusion.

Quand les retombées sont inexistantes, les équipes n'en attribuent pas la cause à Réseau en scène Languedoc-Roussillon mais à des facteurs autres : une absence de programmeurs présents, un positionnement géographique délicat sur le site même de la manifestation, une concurrence aiguë avec d'autres créations, etc. Il serait intéressant d'utiliser les éléments de bilan fournis par les compagnies pour mener une analyse qualitative poussée sur l'impact de ces diffusions sur leur parcours.

Élargir les aides sur des mobilités internationales pourrait donner des répercussions intéressantes sur un niveau national. Une compagnie qui a posé ses pieds dans le lointain suscite toujours de l'intérêt et accroît souvent une renommée par ce fait même de mobilité : « *Tu prends une importance dingue aux yeux des programmeurs de chez toi lorsque tu circules à l'extérieur* ».

Malgré un accueil très positif de ce dispositif, les montants sont parfois jugés comme un peu trop faibles sur les coûts de transports au regard du coût de l'opération même ont été déplorés. D'autres équipes regrettent que l'aide n'intervienne pas sur des mobilités où il y a absence de contrat de cession, et notamment sur les salons internationaux.

En conclusion, les aides à la mobilité **sont très sollicitées par les équipes qui en évaluent un impact très positif**. Ceci est intéressant à constater puisque Réseau en scène Languedoc-Roussillon veut tendre vers un accompagnement à la mobilité d'autant plus présent à l'avenir.

**Notons aussi que sur ce sujet, la précédente évaluation était nettement plus nuancée, ce qui permet de mesurer combien la mobilité est désormais une problématique transversale pour les équipes et combien l'association a pleinement pris sa place sur ce sujet.**

## › SECTION 2 : L'INVESTISSEMENT DE RÉSEAU EN SCÈNE LANGUEDOC-ROUSSILLON SUR LA MOBILITÉ D'ŒUVRES RÉGIONALES

À la question sur l'investissement de Réseau en scène Languedoc-Roussillon sur la mobilité d'œuvres régionales à l'extérieur du territoire, **71 % des équipes artistiques jugent cette implication suffisante**. Du côté des programmeurs, cette tendance s'inverse puisqu'ils sont 23 % à considérer cet investissement adapté et suffisant, bien que 34 % d'entre eux ne se sont pas positionnés sur la question.

Toutefois, la majorité des acteurs de terrain ne se sentent pas encore suffisamment informés sur les différentes possibilités d'accompagnement à la diffusion mises en place par Réseau en scène Languedoc-Roussillon à l'échelle nationale, européenne et internationale. Au cours des entretiens,

**les besoins d'accompagnement et d'intervention sur les actions nationales et internationales ont été exprimés.**

Les compagnies expriment particulièrement un besoin et une volonté de travailler sur un plan international. Mais l'accès à l'étranger reste souvent épineux et complexe pour elles, notamment par la barrière de la langue pour les créations avec texte. Ce point est revenu à plusieurs reprises lors des discussions. Les pièces chorégraphiques, les spectacles en arts de la rue, les concerts ont plus de chances d'exportation car ils ne sont pas, ou beaucoup moins, handicapés par la problématique d'une langue non comprise.

L'association se trouve ici devant un véritable enjeu d'expansion attendue par les équipes artistiques qui n'arrivent pas toujours à se diffuser comme elles le souhaiteraient. Pratiquement toutes les équipes rencontrées disent avoir très peu de points de chutes en hors-région et un réseau national et international peu dense. La question de l'export est donc véritablement prégnante et un nouvel enjeu sur lequel les attentes se font sentir par les acteurs : *« La plus value de Réseau en scène Languedoc-Roussillon pourrait être celle d'avoir une connaissance encore plus fine du réseau hors région car c'est un territoire sur lequel on n'arrive pas à aller ».*

Les rares équipes artistiques qui parviennent à beaucoup tourner à l'extérieur de la région et qui ont un bon calendrier prévisionnel pour les diffusions européennes, ont en règle générale, fait de gros investissements sur les relations presses et la communication. Certaines d'entre elles atteignent même un pourcentage de diffusion à l'export important, qui pourrait encore être amélioré pour mieux sécuriser les parcours et permettre une viabilité du projet.

### › SECTION 3 : L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPES ARTISTIQUES À L'EXTÉRIEUR DE LA RÉGION

**La conscience d'une valeur des projets coopération européenne et du développement des équipes artistiques à l'extérieur de la région est fortement présente, tant auprès des équipes (85%) que des opérateurs (84%).** L'attrait de ces coopérations ne semble plus à prouver et suscite intérêt et curiosité à bien des égards.

Au cours de cette étude, une batterie d'initiatives et d'actions pour aider au développement des équipes artistiques à l'extérieur de la région a été proposée. **L'accompagnement au montage de projet de coopération et à la mobilisation de financements européens trouve une forte demande**, de la même manière que les bourses à la mobilité et la participation à des réseaux internationaux. **Les bourses à la mobilité** se présentent comme *« une bonne option d'accompagnement et d'aide par leur aspect concret et lisible ».*

Certaines équipes artistiques, de par leurs projets et leur structuration interne, ont davantage de potentiel et de besoin à travailler au niveau européen que d'autres équipes. Une préconisation pour Réseau en scène Languedoc-Roussillon serait de les repérer, de les identifier et des les accompagner : *« Ce serait intéressant que Réseau en scène voit et cible les productions qui peuvent tourner en Europe. Ces productions doivent être épaulées avec encore plus de concret. Il faut une aide très ciblée et pragmatique ».*



## 7 - L'OUVERTURE À L'EUROPE : LES PROJETS CULTURELS EUROPÉENS



Réseau en scène Languedoc-Roussillon s'inscrit depuis quelques années dans des dynamiques de coopération européenne. En 2013, la naissance de l'outil Antena Europe, point d'appui aux projets culturels européens et internationaux en Languedoc Roussillon, a été l'occasion de mettre en exergue les fruits de ce travail et de mettre ce nouvel outil au service des professionnels de la culture en région.

Dans cette dynamique d'ouverture sur l'Europe, Réseau en scène Languedoc-Roussillon sollicite de nombreux fonds européens. Pour les professionnels du secteur culturel, ces programmes européens représentent les nouveaux défis de la culture ainsi que l'opportunité de redéfinir en profondeur leurs pratiques en découvrant de nouveaux objectifs de développement, de transversalité et d'innovation. Réseau en scène Languedoc-Roussillon reçoit les soutiens financiers de plusieurs programmes européens, dont le Feder, le FSE, Erasmus +, Europe Creative, etc.

Les projets culturels européens interpellent à l'unanimité la curiosité des acteurs. En majorité ils se sentent démunis pour trouver des partenaires européens, solliciter des fonds européens et construire des projets européens.

### 7.1 - L'OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT ANTENA EUROPE

Antena Europe est un outil d'accompagnement qui permet aux professionnels régionaux de bénéficier de service pour leur développement international, tels que la veille et l'information sur les programmes européens, des diagnostics personnalisés, une mise en réseau avec des partenaires et des services instructeurs, etc. Il s'avère que cet outil d'accompagnement trouve à ce stade encore peu d'écho auprès des acteurs, qui majoritairement n'identifient pas encore le dispositif, tout **en affirmant parallèlement que c'est un choix judicieux et d'avenir.**

Ces données attestent une nouvelle fois l'investissement de Réseau en scène Languedoc-Roussillon sur les projets culturels européens comme une **part d'activité de l'association encore trop méconnue par les acteurs rencontrés.** Un chantier d'information et de communication semble donc à réaliser par la structure.

### 7.2 - LES DOMAINES PRIORITAIRES EN TERMES DE CONSEILS

Bon nombre sont les acteurs qui ne parviennent pas à trouver les portes d'entrées des projets culturels européens, ou qui en sont effrayés, ou qui ne prennent pas le temps de les percer. En effet, bien que les ouvertures vers l'Europe font l'objet d'une attirance unanime, les préoccupations prioritaires pour les professionnels de terrain sont autres que celles de l'Europe.

En France, il y a encore une difficulté à véritablement monter des projets européens et à récolter des

fonds en comparaison à d'autres pays européens. Plusieurs acteurs ont partagé le point de vue d'une auto suffisance en France, au niveau de la culture, et d'un manque d'ouverture vers les coopérations européennes.

Les acteurs savent qu'une palette de programmes européens existent, mais les interrogations fusent : comment s'inscrire dans des réseaux de coopération européenne ? Comment user des programmes européens pour participer à l'attractivité d'un territoire en zone rurale notamment ? Quel rôle pourrait jouer Réseau en scène Languedoc-Roussillon ?

Bon nombre d'acteurs considèrent les subventions européennes comme des « machines à gaz » : il faut avoir un fond de roulement en trésorerie important, prouver que le projet crée de l'emploi, avoir des structures partenaires à l'échelle européenne, etc. Trouver des alter ego et des partenaires fiables en face et la concrétiser des liens est pressenti comme une principale difficulté.

Ce montage de projets nécessite de véritables compétences en la matière. **Il s'agit spécifiquement d'un endroit où Réseau en scène Languedoc-Roussillon est tout à fait légitime d'apporter son expertise et son savoir selon les acteurs.**

De plus, les acteurs trouveraient **pertinent que Réseau en scène Languedoc-Roussillon soit porteur de projet d'échanges européens** dans lesquels ils pourraient s'intégrer : « *il faut que le projet européen soit porté par un médiateur fort, via un échelon supérieur, car seul on ne peut pas monter un projet européen et Réseau en scène pourrait justement être cet échelon* ». Les intermédiaires de structures pesant dans le champ institutionnel, comme celles de Réseau en scène Languedoc-Roussillon, semblent nécessaires pour appuyer les projets de structures peu connues et/ou avec peu de moyens humains et financiers : « *il y a un grand fossé entre l'endroit où tu écris ton petit projet et l'endroit où il est débattu* ».

**Il apparaît comme véritablement pertinent le fait que Réseau en scène Languedoc-Roussillon accompagne les lieux de diffusion dans le montage de projet européen et continuer de développer une expertise sur la question, qu'elle sera à même de transmettre aux professionnels.** L'idée étant que sur le long terme les professionnels de la culture puissent être capables de naviguer entre les différents dispositifs et programmes européens.

De la même manière, les acteurs intéressés à se confronter à d'autres pratiques professionnelles pensent que Réseau en scène Languedoc-Roussillon pourrait alimenter des rencontres avec des structures de diffusion étrangères, développer la connaissance du réseau européen, proposer des échanges d'immersion professionnelles. L'envie de découvrir d'autres schémas professionnels pour questionner les manières d'exercer une profession s'est aussi faite sentir lors des discussions.

Questionnés sur les domaines prioritaires dans lesquels les acteurs auraient besoin de conseils pour participer à des projets de coopérations européens, nous pouvons lister ci-dessous un ordre croissant d'intérêts :

- \* La recherche des partenaires
- \* L'identification de financements spécifiques
- \* L'intégration à des réseaux européens
- \* L'accès à des dispositifs d'accompagnement à la mobilité
- \* L'ingénierie financière spécifique aux fonds européens
- \* L'immersion professionnelle dans des structures culturelles européennes
- \* Le volontariat international

## 8 - CONCLUSION ET OUVERTURE

À la vue de cet état des lieux du travail opéré par Réseau en scène Languedoc-Roussillon **les impacts des actions sont globalement positifs, voir très positifs. Les dispositifs fonctionnent efficacement dans leur ensemble et sont véritablement facilitateurs pour les lieux de programmation et les équipes artistiques.**

**L'ensemble des aides et des autres actions d'intervention sont largement utiles et source d'oxygénation pour les professionnels,** mais ne résolvent pas à eux seuls le problème public clairement identifié par les professionnels du secteur et les institutions politiques, qu'est celui d'une diffusion du spectacle vivant à l'état d'asphyxie.

Un dysfonctionnement éminent apparaît frappant : le décalage entre l'attention et les aides allouées à la création, et celles dépensées en diffusion. Création est synonyme de production mais sans une diffusion suffisante une production ne fait aucun sens. Or, il est navrant de voir que ces phases, toutes imbriquées dans le processus de création, ne soient pas pensées et soutenues conjointement.

Les politiques culturelles du spectacle vivant incitent et encouragent majoritairement à la création. Les aides à la création sont devenues au fil du temps un moyen pour les compagnies de « se payer » et de survivre. Dès lors que le processus créatif devient ainsi une nécessité économique on devrait être contraint de s'interroger sur les défaillances du système actuel. Car l'économie du spectacle vivant est aujourd'hui très déséquilibrée : « *Aujourd'hui, il faut savoir qu'on met un an pour penser un spectacle, deux ans pour trouver des coproducteurs, pour, à la sortie ne le jouer deux fois* ».

Le nombre de productions s'accroît excessivement, alors que les parcours de vie de chaque spectacle chutent rapidement. Une étude sur l'avenir du spectacle vivant en France affirme ce constat : « *Les comparaisons européennes sont édifiantes sur ce point : la France est le pays où l'on produit le plus (tant mieux) mais où l'on diffuse le moins* »<sup>16</sup>. Il est d'autant plus alarmant de noter que cette étude a été réalisée en 2004 et de constater qu'onze années après la conjoncture actuelle s'est maintenue et même détériorée. Les politiques du système créent une inévitable course à la création, et donc une concurrence entre les compagnies, mais aussi les lieux. La démultiplication des productions sans considération des capacités d'accueil des programmeurs et sans recherche de circulation des œuvres nourrit incontestablement l'état de surproduction et l'effet embouteillage à la sortie.

Que faut-il alors inventer pour limiter ces incohérences mettant à mal le secteur culturel ? De quelle manière la régulation de cette activité peut-elle se faire ? Comment prolonger les durées de vie des œuvres ?

Réseau en scène Languedoc-Roussillon propose des possibilités de réponses à ces questions, maintient et tente de faire évoluer l'état actuel des choses. L'action de la structure a d'indéniables effets, mais la question est systémique : il semblerait qu'une reconsidération du système et de nouveaux modèles d'intervention soient à inventer, à l'échelle nationale d'ici les prochaines années pour éviter que le spectacle vivant ne s'effrite et réponde uniquement à des critères de rentabilité.

16- LATARJET, Bernard. Pour un débat national sur l'avenir du spectacle vivant. Paris : Ministère de la culture et de la communication, 2004. 245 p.

